

Bi  
hebdo

N°2481

Tél  
01 45 06 36 57

# Première Heure

Ile de France

23  
Juin  
2017

Fax  
01 45 06 20 83

tess.communication@wanadoo.fr

ISSN 1165-3833

Le premier journal local diffusé par fax

Le CESER préconise de "rajeunir" la filière "bio" bois

Billet

## **Nature:** **La forêt francilienne ce trésor piétiné !**

## **Bayrou:** **La Révolution des oeillades**

Le CESER a invité le conseil Régional à initier une politique ambitieuse en faveur de la forêt-bois en développant un certain nombre d'actions dans un avis rendu en Mars dernier : «La forêt francilienne doit être rajeunie, mieux entretenue et se préparer aux évolutions climatiques à venir. Le bois représente, en volume, le principal matériau renouvelable et biosourcé. En IDF, il recèle un potentiel d'utilisation considérable. L'amélioration de son exploitation aura des retombées économiques positives et favorisera la création d'entreprises» constate l'auteur du rapport, Yves Salmon. Six préconisations sont faites par le CESER : Définir des actions de communication vers tous les

publics en utilisant les multiples relais disponibles et proches du terrain comme l'AEV. Créer une cité du bois autour de Marne La Vallée/Champ sur Marne, avec financement de «chaires d'enseignement spécialisé dans le bois» dans ses écoles et centres universitaires et lancement d'une université numérique du bois (MOOC). Promouvoir l'usage du bois avec une démarche d'éco-construction des lycées, soutien de divers projets de promotion du bois (installation en IDF de l'ex-pavillon français de l'expo universelle de 2015 à Milan), encourager l'utilisation du matériau bois dans les métiers d'art. (suite en page 2)

Même "exfiltré", le Béarnais s'exprime encore dans la langue du "monde ancien". Il met ses mots en bon ordre... Propositions de lieu, de temps, et d'opinion... Tout étoudi de son verbe, le centriste a pris en Marche le 18 Brumaire comme on fait du stop ! Mais François Bayrou n'est pas 1er Consul et encore moins Danton... Il fait la Révolution sans vraiment savoir vers quelle assemblée se tourner... Il ne sait pas s'il doit habiter Paris ou Pau, si sa vareuse doit être bleue ou blanche, s'il est finalement plus montagnard que girondin, plus Vendéen que phrygien ! Son armée du MoDem est conduite par la très fidèle Murielle de Sarnez son clone "causeur" de la Marche du siècle. L'équipage ne donne que des assauts de chapeaux à plumes et ne saurait être ébranlé par ce "ratage éclair" au gouvernement... En face, le président Macron, protège son concept de majorité. Il sort de l'ombre des civils avec la chirurgie d'une pince à épiler pour montrer qu'il va falloir tourner la page... La "prise" du singulier mathématicien à l'Assemblée ou du 1er écolo de France titré "ministre d'Etat sans cravate" éclaire bien le propos... L'alternance n'est plus du seul jeu des partis. Le mouvement pendulaire droite-gauche la seule solution. C'est que l'opinion, en majorité silencieuse, a fini par trouver sa propre tribune, celle de boudier les urnes pour se faire entendre...

CSB

## **Fraîcheur : 16 grands parcs sécurisés ouvriront en nocturne tout l'été à Paris**

Du 1<sup>er</sup> juillet au 3 septembre, Paris ouvrira ses plus grands jardins 24/24h. Les Parcs des Buttes-Chaumont, André Citroën ou encore Montsouris: après une expérimentation réussie l'été dernier, 16 grands parcs – soit la moitié des espaces verts parisiens – seront ouverts 24h/24 du 1<sup>er</sup> juillet au 3 septembre. «Fort du succès de l'opération lancée depuis 2015, qui a permis aux touristes de profiter d'espaces de détente nocturne et de rafraîchissement, nous avons décidé d'étendre l'ouverture nocturne à 16 parcs de la capitale cet été afin d'accueillir les Parisiens de tous âges». L'ouverture nocturne et matinale des parcs et jardins s'inscrit dans l'idée d'adapter les équipements aux besoins des citoyens. Des équipages de sécurité assureront des rondes régulières, pour prévenir tout tapage nocturne. Les moyens de nettoyage seront renforcés, avec des bacs à déchet de grande capacité

**Solère: Le Macron-compatible au perchoir ? (P.13)**

## Chantal Jouanno aux Assises de la forêt et du bois : "Nous souhaitons nous doter d'un cadre stratégique!"

Des Assises Régionales de la forêt et du bois se sont tenues la semaine dernière dans l'hémicycle de la rue de Babylone à un moment où la région IDF est sollicitée pour élaborer avec le Préfet de Région et la Commission Régionale de la Forêt et du bois dans un délai de deux ans, le programme régional de la forêt et du bois. Son objectif est d'adapter au niveau régional les orientations et les objectifs du programme national de la forêt et du bois (PNFB) adopté voilà plus d'un an par le Conseil supérieur de la forêt et du Bois. «La population n'est pas consciente des enjeux. D'où l'importance de ces Assises, car il n'y a pas eu de politique régionale de la forêt et du bois jusqu'à présent.

Pourtant c'est une énorme richesse méconnue. L'IDF est certes un territoire urbain et minéral, mais la forêt représente un quart de sa superficie (280 000 ha), riche réserve de biodiversité et de matériaux, source d'énergie, puits de carbone... Encore faut-il qu'elle soit bien exploitée. Un bon renouvellement est un facteur d'optimisation. Encore

faut-il qu'elle soit bien protégée ! C'est pourquoi la Région a pris le parti de refuser toute urbanisation de ses espaces agricoles et forestiers qui se traduit dans ses avis sur les PLU» a indiqué Chantal Jouanno, vice-présidente (développement durable). «Nous souhaitons

remettre ce sujet à l'ordre du jour, se doter d'un cadre stratégique, structurant. C'est ainsi que nous avons confié à Yann Wehring une mission sur les arbres remarquables, que nous avons développé un fonds air-bois pour inciter à changer les chaudières à bois»

### Des attentes contradictoires prégnantes

Différents acteurs présents lors de ses Assises, interviennent en la matière : Tout d'abord l'Agence des Espaces Verts (AEV) qui est le bras armé de la politique régionale de la forêt et du bois, gère 10 000 ha de forêt répartis sur 30 massifs forestiers. «Son rôle est de préserver l'équilibre ville-nature sachant que la gestion forestière est spécifique en IDF entre l'accueil du public, la préservation de la bio-diversité, la valorisation de cet «or vert». L'enjeu est une gestion dynamique - informer et sensibiliser le grand public, entretenir et valoriser le bois grâce à des futaies régulières (4m3 de bois récolté par hectare) en expérimentant la vente de bois façonné – mais elle se heurte à des difficultés : le grand public ne comprend pas que l'on doit abattre des ar-

bres et couper du bois pour régénérer les forêts» explique Anne Cabrit présidente de l'AEV qui a mis en place des comités d'usagers pour expliquer, ajouté un onglet «travaux» sur son site internet pour les annoncer et les expliquer, et lancé une campagne d'affichage. «On s'est rendu compte qu'il fallait encore améliorer cette information» a-t-elle reconnu. Avec l'aide et la mobilisation des associations d'environnements comme l'a indiqué Dominique Duval de la FNE IDF qui organisent des opérations de nettoyages de forêts par exemple ou des actions comme des mesures de l'indice de biodiversité des forêts comme c'est le cas actuellement dans le bois de Fausse Reponse (92). Elle a listé les questions qui tiennent à cœur de ses associations : l'envahissement par les déchets, une sur-exploitation pour le bois-énergie, les aménagements...- «les forêts sont des zones foncières en attente : Au lieu de manger du foncier cher, on prend un pan de forêt» - et les espaces invasives qui menacent les forêts. «Nous préconisons de protéger les espaces boisés très proche de la ville, des espaces remarquables comme les avenues et de s'assurer que le SDRIF est bien respecté dans les PLU qui ne respectent pas la bande de 50 m autour des espaces boisés

### Doter les forêts de documents de gestion durable

Ensuite, et bien sûr, l'ONF qui doit répondre à trois messages qu'elle a reçue 4 sur 4 : «Arrêtez les coupes rases, maîtriser mieux votre exploitation, associer mieux les élus et les riverains» comme l'a expliqué Eric Gouzouille, directeur territorial Seine Nord de l'ONF : «L'ONF va y répondre très clairement, avec des décisions fortes en cours d'élaboration» a-t-il affirmé en apportant un début de réponse : «L'ONF n'est pas informé du début ou de fin de coupe car il n'est pas informé des conditions d'exploitations (par les propriétaires privés). L'ONF privilégie le bois façonné qui permet de mieux maîtriser son exploitation, car il s'oppose aux ventes publiques pour attribuer des coupes (rases) aux enchères. Il y aura ainsi contractualisation pluri-annuelle, ce qui garantira la visibilité et l'information» a-t-il indiqué en constatant la grande faiblesse de la filière de transformation en IDF qui devrait être plus active et plus complète, alors que la ressource bois est plutôt bien exploitée (20 à 40% avec l'autoconsommation). Mais voilà son problème est d'être morcelée entre une

multitude de propriétaires (150 000 privés) comme l'a fait remarqué Etienne de Magniot président du CRPF (Centre Régional de la propriété forestière). Résultats : Une économie du bois local qui ne fonctionne plus depuis 40 ans, une proximité et un artisanat qui ne marchent plus, un prix du bois qui n'a pas évolué, et une démobilitation des propriétaires qui se sont tournés vers la location (chasse plutôt que sylviculture) avec une forêt qui vieillit et des arbres qui meurent... «La première condition est d'avoir des acheteurs pour développer la sylviculture. Lorsque la demande est là, la production suit. Encore faut-il développer le soutien aux filières et communiquer avec les propriétaires» a-t-il expliqué en notant que les forêts dotées de documents de gestion durable sont plus dynamiques et sortent plus de bois. «Le propriétaire est le premier gestionnaire environnemental de son territoire. C'est pourquoi, il faut l'aider !» a-t-il conclu en constatant que «dans les PLU, les forêts sont classées en zone naturelle alors qu'il faudrait monter que c'est un lieu de production aussi avec la sylviculture»

**CESR / Filière bois (suite de la page 1)** Stimuler la gestion sylvicole en créant un fonds forestier régional, en mobilisant les fonds Feader, carbone et le mécénat pour les plantations, en incitant les propriétaires privés à établir des plans simples de gestion volontaires, améliorer l'accessibilité des forêts privées pour mieux les exploiter, encourager l'augmentation des superficies forestières placées sous certification... Soutenir le secteur de la transformation bois en encourageant la création de scieries de type artisanal ou mobile, mieux faire connaître les financements disponibles. la filière



## **Des surfaces agricoles "sacrifiées" en Ile de France**

Les écologistes soutiennent le projet d'Est-Ensemble dans le cadre de la candidature de la France pour l'organisation de l'Expo Universelle 2025 car c'est le seul qui préserve les espaces naturels et agricoles en utilisant les friches industrielles pour les recycler : «Beaucoup oublient que la Région ÎDF a perdu énormément de surfaces agricoles. Elles sont passées sous la barre symbolique des 50% en 2015. Tout projet qui ne met pas l'accent sur le recyclage des espaces urbains délaissés devrait être disqualifié d'office. Les sites de Saclay, de Gonesse et de Val d'Europe sont aberrants sur ce point particulier» constate Mounir Satouri président du groupe EELV.

Le projet d'Est-Ensemble est le seul qui mette l'accent sur les enjeux climatiques et le mieux-vivre des populations. Tous les indicateurs des experts du GIEC sont au rouge et la trajectoire actuelle est plus proche des +4°C que des +2°C, objectif affiché lors de l'Accord de Paris à la COP21. «L'efficacité énergétique, la limitation de l'usage des transports émetteurs de CO2, la renaturation des espaces sacrifiés à l'urbanisation, le reconquête de la biodiversité, pour n'en citer que quelques uns, sont des enjeux centraux. L'Exposition Universelle sur le Canal de l'Ourcq serait une bonne nouvelle, y compris pour les habitants du territoire et permettrait un rééquilibrage indispensable des équipements sur le département de Seine-St-Denis. Nous demandons à Mme Péresse de concrétiser ses paroles par des actes en soutenant le recyclage de ces friches urbaines» indique Pierre Serne (EELV).

## **Jeu de chaises musicales Michel Cadot nouveau préfet de la région IDF**

La préfectorale en Ile de France a réalisé un remake parfait du «Guépard» de Visconti et de l'adage : «Il faut tout change pour que rien ne change». A tel point qu'un poids lourd francilien constatait durant la campagne des législatives que finalement «on se passe très bien d'un préfet en IDF».

Il est vrai que la préfectorale s'est livré à un véritable jeu de chaises musicales après trois mois d'absence de préfet de Région depuis le départ de Michel Depuelch à la préfecture de police à la suite de l'accident de vélo de Michel Cadot qui avait été hospitalisé. Entretiens Patrice Strzoda avait été nommé à la préfecture de Région, mais à la veille de sa prise de fonction le 15 Mai, Emmanuel Macron l'appela à ses côtés comme directeur de cabinet à l'Elysée. Du coup, la préfecture est restée

sans titulaire jusqu'à ce conseil des ministres du 14 Juin, qui a nommé Michel Cadot préfet d'IDF. Celui-ci a pris officiellement ses fonctions le 19 Juin, tout comme son prédécesseur à la préfecture de région (et successeur à la PP), est issu de la promotion Voltaire de l'ENA, ayant eu François Hollande, Jean-Pierre Jouyet, le ministre de l'Economie et des finances, Michel Sapin ou le ministre de l'Environnement Ségolène Royal. Il a été directeur à la DATAR, pendant quatre ans et a occupé différents postes dans les cabinets ministériels, notamment à l'Agriculture à Matignon en tant que conseiller auprès du Premier ministre Dominique de Villepin et à l'Intérieur en tant que directeur de cabinet de Michèle Alliot-Marie, avant de devenir préfet de la région Bretagne, puis de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, puis préfet de police de Paris

## **Lycéens / Citoyens: La Région rejoint la Fondation Charles de Gaulle**

La Région va signer un partenariat avec la Fondation Charles de Gaulle pour réaliser un parcours pédagogique autour de l'engagement, intitulé «Le général de Gaulle, un homme engagé». Ce projet va permettre de renforcer l'engagement citoyen des lycéens et de transmettre les valeurs de la République dans les lycées franciliens. Il s'agit, pour chaque lycée participant, d'organiser une série de 4 à 5 ateliers - répartis tout au long de l'année - autour des thèmes de la transmission d'une culture historique, mais également des valeurs citoyennes, avec un fil rouge : l'engagement gaullien. Les élèves concernés pourront ainsi visiter des lieux de mémoire gaulliens (la Boisserie, le Mémorial à Colombey-les-deux-Eglises, le bureau du général de Gaulle au siège de la Fondation à Paris, l'Historial Charles de Gaulle au sein du Musée de l'Armée à Paris), participer à des conférences, réaliser une exposition finale, participer à un concours d'éloquence.

Dans le cadre de la mesure régionale des «100 000 nouveaux stages pour les jeunes Franciliens», le lycée bénéficiaire de cette subvention s'engagera à recruter deux stagiaires ou alternants pour une période minimale de 2 mois. Ils seront amenés à intervenir lors des ateliers et à accompagner le professeur.

## **Clubs de Défense / Forces de l'ordre: 49ème ligue sportive à signer une convention avec la Région**

Elle sera donc financée au même titre que les autres ligues et comités sportifs. La convention prévoit le soutien de la Région à hauteur de 38 160 € sur deux grands volets : Le développement de la pratique sportive dans la recherche de l'excellence. La ligue organisera des championnats régionaux et adaptera ses actions pour favoriser la participation de blessés de guerre et de personnes en situation de handicap avec

un encadrement spécifique. La formation tant des encadrants ainsi que des bénévoles afin de renforcer leur compétences pour diriger, manager, juger ou arbitrer. 20 dirigeants et bénévoles seront ainsi formés. Cet engagement fait écho à la mobilisation de la Région auprès des forces de l'ordre, fortement sollicitées dans le contexte sécuritaire actuel. Afin de favoriser la récupération et le repos des personnels de la dé-

fense, la Région fournit par ailleurs régulièrement des billets pour des manifestations culturelles ou sportives (près de 3000 places déjà offertes pour des manifestations comme Solidays ou les championnats du monde de handball). La Région s'est également engagée à mettre à disposition des tickets-loisirs donnant accès à des séjours sur les îles de loisirs.



## **Transports publics: Nouvelle hausse du Pass Navigo porté à 75,20 au 1er Aout**

Au lendemain du second tour des législatives, Valérie Pécresse a annoncé une nouvelle hausse du Pass Navigo pour le 1er août, le portant à 75,20 € par mois, qu'elle proposera au conseil d'administration du 28 Juin. En un an, son prix aura augmenté de plus de 5 €, alors qu'elle s'était pourtant engagée à ne pas toucher à son prix durant sa campagne électorale font remarquer les groupes FG/PC, EELV, PS et FN. "Nouvelle illustration de ce que les français ne veulent plus et que pratique encore le nouvel exécutif à un moment où l'Île de France avec Les Hauts de France et Auvergne-Rhône-Alpes s'érigent en bastion anti-Macron Ces fameuses promesses d'avant-élections qu'il dégageait aujourd'hui du revers de la main face à la «contrainte budgétaire et le déficit !». L'augmentation du Pass Navigo est l'exemple type de ce que les français détestent.

«Les fanfaronnades de l'été dernier, lorsque la présidente affirmait avoir sauvé le Pass unique après une première augmentation de 3€, n'étaient donc que mensonges. Le pass Navigo à 85 euros que nous redoutions se profile. Et ce, alors que les transports se détériorent. Avec Pécresse, ce sont une nouvelle fois les Franciliens qui vont payer beaucoup trop !» tonne Céline Malaissé, présidente du groupe FG/PC. «Cette annonce tombe très mal, en plein pic de pollution ! Pour épargner l'environnement et le portefeuille des usagers, d'autres solutions existent, comme nous n'avons cessé de le répéter ! De nouvelles recettes d'un montant de 500 M€ peuvent être levées : augmentation du Versement Transport dans les zones concentrant les plus grandes entreprises, baisse de la TVA Transport... Notre

groupe tient à disposition ces solutions nouvelles pour éviter une nouvelle baisse de pouvoir d'achat aux Franciliens» ajoute Fabien Guillaud-Bataille(FG/PC). «Comme nous le redoutions, Valérie Pécresse continue de ne pas tenir ses engagements de campagne et compte proposer au prochain conseil d'administration du STIF, une hausse du passe Navigo de 3%, en le passant de 73 à 75,20 €. La Présidente de la Région avait pourtant promis ne pas l'augmenter en 2015 quand il se trouvait à 70 €» constate Walleyrand de Saint Just, président du groupe FN. «Les taxes Pécresse s'enchaînent au grand détriment des usagers franciliens qui seront par ailleurs heureux de savoir que la mesure s'effectuera durant les vacances d'été, sûrement pour mieux les en détourner...Pendant ce temps,

les incidents techniques dus à la vétusté du réseau et les retards rythment toujours autant le quotidien de millions de nos concitoyens en IDF. Sauf pour voir les tarifs augmenter sans cesse, nous sommes bien loin de la «révolution des transports» prônée par Mme Pécresse depuis des mois. Le FN n'accepte pas que le portefeuille des usagers pâtisse encore des engagements non tenus de Valérie Pécresse ou de ses projets démesurés tels que le Grand Paris Express ou dans une moindre mesure le «Plan vélo», servant de justifications à ces hausses» conclue t-il. Pour les écologistes «il est urgent de rappeler à Mme Pécresse ses promesses de campagne mais aussi que la tarification doit être abordable et juste pour que les transports en commun soient attractifs. Une 2ème augmentation importante en 18 mois ne saurait être justifiée quand en plus les transports du quotidien ne sont pas améliorés et même se dégradent. L'entretien du réseau, le maintien de l'ouverture de gares en zone peu dense, la présence humaine pour assurer la sécurité doivent rester des priorités pour la région» explique Pierre Serne (EELV) qui ajoute : «les transports coûtent certes, mais il est essentiel que les tarifs pour les usagers soient maintenus à un niveau raisonnable pour des raisons de santé publique».

### **Rétablir la gratuité dans les transports en cas de canicule !**

Ces oppositions à une nouvelle hausse s'expriment à un moment où se conjuguent pic de pollution et canicule. Le groupe PS a demandé à V.Pécresse de rétablir la gratuité dans les transports en commun, celle-ci permettant de réduire la congestion automobile en incitant les franciliens à privilégier autant que possible les transports. «Cette mesure mise en place par la précédente majorité avait été supprimée en Janvier par V.Pécresse qui justifiait avoir des difficultés pour financer la mesure. Depuis, la découverte d'un excédent financier de 450 M€ d'investissement non dépensé au STIF et à la Région IDF pour l'année 2016 est venue totalement infirmer cet argument. En comparaison, une journée de gratuité dans les transports pour cause de pic de pollution, ne coûte que 4 M€ à l'échelle de toute l'IDF. La pollution coûte beaucoup plus cher. Et lutter contre la pollution sauve des vies, particulièrement celles des plus fragiles déjà éprouvées par la canicule» in-

dique t-il dans un communiqué en constatant sur le seul territoire du Grand Paris, la pollution est responsable de 6500 décès prématurés chaque année. Pour les écologistes, « il est de la responsabilité des pouvoirs publics de prendre les mesures nécessaires pour réduire le pic de pollution en intensité et dans le temps» ont-ils déclaré en demandant au Préfet la mise en place des mesures restrictives de circulation grâce à la vignette Crit'air et le «ticket pollution» à 3,80€ prévu dans les transports en cas de pic de pollution. «Conformément à l'amendement porté par les écologistes et adopté en CA du STIF, la Présidente de la région doit continuer à demander à l'Etat la compensation du retour à la gratuité des transports en commun en cas de pic de pollution. Pour les écologistes, le Passe Navigo à tarif unique est un service public qui doit être maintenu pour assurer l'égalité des territoires. La «tarification à l'usage» toujours défendue par le droite est une vision comptable

qui nie l'utilité publique des transports en commun. Il doit être sauvegardé dans sa forme actuelle dézonée.

### **Des bouteilles d'eau aux voyageurs**

Le Stif avec la SNCF et la RATP se sont mobilisés pour organiser la distribution massive de bouteilles d'eau aux voyageurs dès mardi durant cet épisode de très fortes chaleurs qui s'est poursuivre jusqu'au jeudi. Et notamment dans les 5 grandes gares parisiennes, zones à la plus forte affluence, mais également dans de nombreuses gares sur l'ensemble du réseau. Plus de 120 000 bouteilles ont été distribuées par le STIF et les agents de la RATP et de SNCF Transilien.

## **Canicule / Paris: Le 3975 dédié aux personnes fragiles**

(suite de la page 1) Leur liste est consultable sur le site internet paris.fr ou en appelant le 3975.- L'information sera renforcée sur les panneaux lumineux présents sur l'espace public, afin de sensibiliser les Parisiens à cette situation. Des consignes de vigilance seront également rappelées dans les EHPAD, les résidences-services et les résidences-appartements. Si ce n'est pas déjà fait, les publics vulnérables – seniors, personnes malades ou en situation de handicap – peuvent encore s'inscrire sur le fichier «Chalex», qui leur permet d'être contactés en cas de forte chaleur. Pour s'inscrire, il suffit d'appeler le 3975 (coût d'un appel local) ou de renvoyer un bulletin d'inscription, disponible en mairie d'arrondissement et dans les centres d'action sociale de Paris.

**Medef IDF/Chômage des jeunes :** A l'occasion de l'AG annuelle du Medef IDF, son président Eric Berger et les membres du Conseil d'Administration participeront à une conférence-débat sur le thème : «L'apprentissage et le chômage des jeunes : en finir avec les illusions». Parmi les intervenants : le député européen et ancien ministre des finances Jean Arthuis ou le Directeur régional Ile-de-France/Centre du CESI, David Failly.

## **Embauches / CDI : SNCF Réseau propose 200 postes pour la mobilité en IDF**

SNCF Réseau Île-de-France lance une campagne exclusive de recrutement avec à la clé 200 CDI à pourvoir durant l'été. Ces talents, ingénieurs et techniciens, contribueront à la construction de la mobilité de demain des Franciliens. Jeunes diplômés ou professionnels expérimentés, SNCF Réseau recrute les potentiels d'aujourd'hui et de demain d'ici septembre 2017, dans tous les départements de l'Île-de-France. Ces talents œuvreront pour les grands chantiers qui façonneront l'Île-de-France de demain, parmi lesquels les gares d'interconnexion du Grand Paris Express et le prolongement du RER E vers l'ouest (EOLE). Pour mener à bien cette mission, SNCF Réseau recherche des profils de Bac à Bac+5 spécialisés en travaux de voie, génie électrique et génie civil : 85 techniciens de la voie, 42 techniciens spécialisés dans la signalisation électrique, 17 caténaristes et 56

## **Attractivité: Paris classée 3ème ville au monde qui a le plus d'avenir**

Paris gagne 10 places en un an dans le classement du cabinet d'audit américain AT Kearney, qui distingue les villes du monde qui ont le plus d'avenir en matière d'attractivité et de développement économique. Elle fait ainsi son entrée sur le podium, aux côtés de San Francisco et New-York.

Paris n'a pas cessé de progresser dans les classements internationaux ces dernières années, pour se placer dans le peloton de tête des métropoles les plus attractives et les plus prometteuses en matière de développement économique. Le classement « Global Cities » 2017 du cabinet d'audit américain AT Kearney vient confirmer cette dynamique. Publié une fois par an, il détermine la cote d'avenir de chaque métropole en matière d'attractivité économique et indique ainsi aux investisseurs dans quelle ville orienter en priorité leurs capitaux. Paris décroche cette fois-ci la 3e place, alors qu'elle était 13e il y a un an. Elle dépasse ainsi toutes les autres métropoles européennes et asiatiques pour se placer, selon les experts, « comme un concurrent direct des principales villes américaines ». La capitale française talonne à ce titre San Francisco (1er) et New-York (2e). Cette étude d'AT Kearney se fonde sur trois grands critères : le bien-être des habitants, la vitalité du tissu économique et de l'écosystème de l'innovation, ainsi que la gouvernance. Pour ce cabinet, la progression rapide de Paris s'explique

d'abord par «l'augmentation du nombre d'incubateurs» pour les startups et par «la croissance des investissements directs étrangers ». Il est vrai que Paris a fait du développement économique l'une de ses priorités. En 10 ans, la Ville a consacré plus d'1 milliard d'euros de fonds publics au secteur de l'innovation, accordant des aides financières à plus de 1000 startups. En dédiant près de 150 000 m2 à l'innovation la Ville a contribué à l'ouverture de nombreux incubateurs spécialement conçus pour répondre aux besoins des startups, tant en matière d'équipement que d'accompagnement. La collectivité a aussi beaucoup œuvré pour rapprocher les grands groupes et les investisseurs des startups et des chercheurs.

Aujourd'hui, le secteur privé prend la suite avec des projets emblématiques comme Station F – plus grand incubateur au monde, qui ouvrira dans quelques semaines. « Paris aurait pu devenir une ville musée. Avec mon adjoint Jean-Louis Missika, nous avons fait un choix différent : adosser à son patrimoine et à son cadre de vie d'une qualité exceptionnelle, une vraie ambition économique, résolument tournée vers l'innovation et la créativité. Je suis heureuse que les nombreuses actions engagées ces dernières années se traduisent par des résultats, et que ces résultats soient distingués par les classements internationaux », souligne Anne Hidalgo. Elle se fixe aujourd'hui un objectif supplémentaire : faire de Paris la capitale mondiale des développeurs. Après avoir mis en place 300 ateliers innovants dans les écoles dans le cadre des rythmes éducatifs - initiation au codage, création multimédia, création de film d'animation – Anne Hidalgo et son équipe ont créé en 2016 le dispositif « Paris Code », avec l'ambition de former 2 000 Parisiens supplémentaires par an aux métiers du numérique, en priorité les jeunes sans qualification et les personnes éloignées de l'emploi. La Maire de Paris projette aussi d'ouvrir « un lieu dédié où chaque enfant parisien pourra apprendre le langage numérique » et qui fera que «Paris deviendra l'endroit où l'on vient massivement apprendre cette grammaire du futur».

ingénieurs spécialisés en génie civil et génie électrique. Une équipe dédiée a été spécifiquement mise en place pour analyser les candidatures reçues sur [sncf.com/placeauxtalents](http://sncf.com/placeauxtalents). Avec plus d'1,6 milliards d'investissement dans le réseau ferroviaire francilien en 2017, SNCF Réseau participe au développement économique et de la mobilité durable de la région. Selon Didier Bense, Directeur Général de SNCF Réseau en Île-de-France, «SNCF Réseau est une famille de passionnés qui a besoin de s'agrandir pour réaliser des travaux d'entrevue, tout particulièrement en Île-de-France. Nous vivons une période historique de construction, d'ampleur comparable aux travaux de Bienvenue à l'origine du métro : nous recherchons les bâtisseurs de l'Île-de-France de demain».

Pour postuler rendez-vous sur : [sncf.com/placeauxtalents](http://sncf.com/placeauxtalents)

## ***Inventer les quartiers de gares du Grand Paris Express: Réflexions communes sur les multimodalités et les services de demain...***

Un séminaire organisé par le STIF et la SGP a réuni à la Philharmonie de Paris le 21 Juin de nombreux élus et urbanistes sur le thème «Nouvelles gares d'Île-de-France : intermodalité et espace(s) public(s) à l'heure du Grand Paris Express». Cette matinée d'échanges a porté sur l'aménagement des espaces publics autour des gares du nouveau métro et l'anticipation des usages en matière de mobilités. «La Révolution dans les transports, c'est aussi transformer les gares franciliennes, pour qu'elles soient confortables, modernes, accessibles, sécurisées... On doit pouvoir y trouver de nombreux services car ce sont de véritables lieux de vie. C'est aussi un carrefour de mobilités : on doit pouvoir s'y rendre à pied, à vélo, en voiture, en bus... C'est pour cette raison que 3 milliards d'euros seront investis d'ici 2025 pour construire les nouvelles gares d'Île-de-France avec des Stations-bus, des Parcs Relais, des Véligo et tous les équipements intermodaux» a déclaré Valérie Péresse, présidente du STIF qui initié une démarche «mobilités de demain»

«Il s'agit tout d'abord d'inventer la gare de demain, d'appréhender ces espaces «gares» qui deviennent des lieux de vie, de repenser cet espace vu l'ampleur du projet du Grand Paris Express. Ensuite de réfléchir sur l'intermodalité, avec des start-ups» a indiqué Stéphane Beudet, vice Président Transports. «La mobilité devient un instrument de l'aménagement du territoire, un moyen de s'approprier un territoire en travaillant sur ces accès. Ces gares sont des lieux dont leur environnement va vivre un renouvellement urbain avec les maires et de la mobilité en réordonnant la fonctionnalité des transports. Tous les territoires vont bénéficier de ce nouveau réseau de transports avec ces 68 gares et pas seulement le territoire métropolitain» a ajouté Jean Yves Le Bouillonnet, président du Comité de Surveillance de la SGP qui justement finance des études autour de ces gares. Dès septembre 2014, la SGP a mis en place des comités de pôles (68) pour chacune des gares du Grand Paris Express qui réunissent des représentants de la SGP, de l'Etat, de la Région, du STIF, des collectivités locales concernées et des opérateurs de transport. Ces instances partenariales pilotent actuellement la réalisation d'études locales visant à définir des programmes d'intervention sur les espaces publics situés autour de chaque gare. L'objectif est d'offrir aux usagers des conditions d'accès et de correspondance sûres, efficaces et confortables, dès la mise en

service du nouveau métro, entre 2022 et 2030. Ces études sont financées par la Société du Grand Paris, à hauteur de 100 000 € par étude. Elles seront finalisées entre 2018 et 2019. Pour assurer la cohérence entre tous les pôles du GPE, la SGP a engagé, en lien avec ses partenaires, une démarche sur l'intermodalité et les espaces publics à l'échelle du GPE, appelée «Atelier des places du Grand Paris». Elle étudie les besoins actuels et futurs des voyageurs, ainsi que les nouvelles mobilités et les nouvelles méthodes de composition des

espaces publics. Elle permettra d'apporter des propositions et des prescriptions à l'attention des partenaires, concepteurs des futurs pôles. L'agence d'architecture et d'urbanisme internationale TVK a été désignée par la Société du Grand Paris pour assurer cette mission. «Alors que les chantiers du nouveau métro montent en puissance, nous définissons, dès aujourd'hui, les grands principes d'aménagement des espaces publics et de l'intermodalité autour des gares, pour assurer la cohérence et la lisibilité de l'espace métropolitain. La SGP veut que les 68 futures places du Grand Paris anticipent les usages futurs, notamment la révolution des mobilités électriques et numériques mais aussi l'émergence des véhicules autonomes. Nous déployons à cette fin des moyens importants et travaillons main dans la main avec le STIF et les collectivités concernées pour faire des quartiers de gare les futures places du Grand Paris, c'est-à-dire les vitrines de la métropole dynamique, ouverte et durable qui est en train de voir le jour» indique Philippe Yvin, président du directoire de la SGP

### ***Quatre types de gares***

Le STIF a initié de son côté, une démarche « mobilité de demain » pour inventer les gares de demain plus serviciels et confortables, intermodale avec bis, navette autonome, co-voiturage, vélo, parcs relais. Quatre types de gares ont été définies : la gare en coeur d'agglomération où il faut adapter la ville aux nouvelles mobilités. La gare en petite couronne où elle doit répondre à la demande de services commerciaux et de mobilités. La gare en grande couronne qui doit être une vitrine de l'offre multimodale. La gare «en bout de ligne» avec des espaces modulables Parallèlement aux travaux de l'Atelier des places du Grand Paris et des comités de pôles, le STIF et la SGP ont décidé de lancer un appel à projets innovants « pour de nouvelles mobilités actives, électriques et numériques » chaque année d'ici 2030 qui donnera lieu à 5 ou 6

expérimentations par an. Lancé le 24 avril dernier, les six premiers candidats retenus expérimenteront dans les prochains mois des dispositifs de mobilité innovants, favorisant l'intermodalité et valorisant de nouveaux usages dans les quartiers de gares, et notamment du vélo, du covoiturage et même de la pratique du sport en ville, dans six pôles : Antony (Ligne 18), La Courneuve « Six Routes » (Lignes 16 et 17), Val-de-Fontenay (Ligne 15 Est), Bondy (Ligne 15 Est), Saint-Denis Pleyel (Lignes 15 Ouest, 16, 17 Nord) et Rueil – Suresnes «Mont Valérien» (Ligne 15 Ouest).

**Les 6 lauréats  
de l'appel à projets innovants  
en page 7**



**Les articles de ce journal sont protégés par le droit d'auteur**

Avant d'en faire des copies dans le cadre de votre activité professionnelle, assurez-vous qu'un contrat d'autorisation a été signé avec le CFC

CFC : 01 44 07 47 70 | [www.cfcopies.com](http://www.cfcopies.com)



Centre Français  
d'exploitation  
du droit de Copie



## Gares du GPE: Les six lauréats de l'appel à projets innovants

**Antony-pôle (Ligne 18): «OuiHop», appli de covoiturage dynamique pour les courtes distances** : La start up OuiHop a conçu une application pour Smartphone qui met en relation les automobilistes avec les piétons cheminant dans la même direction, au même moment. Cette solution vise à démocratiser le recours au covoiturage sur des trajets courts. Elle est particulièrement adaptée aux trajets gare-travail ou domicile-gare. Le dispositif sera testé à Antony-pôle, une zone d'activité dynamique, où les trajets entre les stations de RER avoisinantes et les lieux de travail sont nombreux.

**La Courneuve «Six Routes» (Lignes 16/17) : Parcours sportifs et paysagers entre la gare et les parcs environnants** : L'agence spécialiste de la mobilité, ETC (Écomobilités, Territoires & Connexion), aménagera un corridor entre la future gare «La Courneuve Six Routes» et deux parcs de la commune : le parc Georges-Valbon et le parc de Marville. Ce parcours sera composé d'une piste cyclable et d'une autre d'athlétisme. Il vise à réduire la distance entre la gare et les parcs et à inciter les usagers à ne pas utiliser la voiture individuelle sur ce parcours. Des radars seront installés le long du parcours pour permettre aux sportifs de connaître leur performance en temps réel.

**Val de Fontenay (Ligne 15 Est) : «Vélos en gare», des services pour accompagner et développer l'usage du vélo** : Plusieurs acteurs de la mobilité ont conçu une offre de services pour les cyclistes. L'entreprise le Triporteur proposera un service de réparation de vélo. L'association SoliCycle formera les cyclistes à l'autoréparation. Cyclez, soutenu par la Poste, proposera à la location des vélos à assistance électrique pour les salariés des entreprises du secteur proche de la gare Val-de-Fontenay. Il sera également possible de faire marquer son vélo, pour le retrouver en cas de vol. **Bondy (Ligne 15 Est) : «Bondycycle», développer l'usage du vélo à Bondy** : Le dispositif est également une offre de service visant à développer l'usage du vélo et à accompagner les cyclistes dans leurs déplacements quotidiens. Il s'appuie sur un partenariat entre Villavel-Efficacy, SoliCycle, Cyclez et Altinnova. Les cyclistes pourront se former à la réparation de leur vélo, louer des vélos pliants et électriques pour des longues durées et stationner leur vélo à proximité de la gare.

**Saint-Denis Pleyel (Lignes 15, 16, 17) : «Adactive», une solution de guidage intelligente et innovante pour les piétons** : L'entreprise Adactive expérimentera un système de guidage pour les piétons dionysiens. Une borne tactile sera installée à proximité d'une gare et les piétons pourront calculer leur itinéraire. La borne suggérera des parcours « intelligents », prenant en compte les lieux d'intérêt de la ville. Une application mobile permettra de suivre son trajet depuis la borne jusqu'au lieu d'arrivée.

**Rueil – Suresnes «Mt-Valérien» : «Cmabulle», un service complémentaire aux transports scolaires** : Kéolis et Flexineo ont conçu un outil numérique pour accompagner les familles dans l'organisation des trajets des enfants vers et depuis les écoles et les lieux d'activités. Toutes les familles de la zone concernée peuvent utiliser cet outil pour proposer d'accompagner les enfants ou rechercher une solution d'accompagnement. Le choix (marche à pied, vélo, covoiturage) est libre.

### Canicule / Baignades: Fermeture de la plage de l'Île de loisirs de Jablines-Annet

«Nous avons appris que la grande plage de l'Île de loisirs a été fermée au public sans qu'aucune raison ne soit donnée. Comme il y a eu récemment des travaux de terrassement, nous sommes inquiets d'une possible pollution. C'est d'autant plus inquiétant que la grande plage est située non loin d'un étang qui sert de réserve d'eau potable de secours pour les habitants» constate Mounir Satouri, président du groupe EELV qui s'interroge: «Que cache le manque d'information officielle?».

D'autant plus que L'Île de loisirs de Jablines-Annet a été construite sur d'anciennes carrières de sable et de gravier dans les années 50 et 60. De nombreux déchets ont servi de remblai et aujourd'hui, compte tenu du peu de contrôles effectués à l'époque, il est difficile de connaître la composition de ces déchets. «Selon les associations locales pour l'environnement, des témoignages d'anciens parlent de la présence de bidons enfouis. Ces témoignages auraient dû alerter les pouvoirs

publics et inciter à la plus grande prudence lors de tous travaux de terrassement» indique t-il. «En ces périodes de fortes chaleurs les Îles de loisirs sont indispensables pour les habitants et toutes les mesures doivent être prises pour leur protection. Souvenons-nous qu'il y a environ 10 ans, une salmonelle avait été détectée dans le bassin de baignade nord de l'Île de loisirs et que pendant l'été, une trentaine d'enfants avaient été intoxiqués sans que les autorités puissent en identifier la cause» rappelle Bénédicte Monville qui ajoute : «La pollution au sélénium détectée dans les réseaux d'eau potable de nombreuses communes de Seine-et-Marne, l'arsenic qui a durablement pollué l'ancien site de la multinationale Tereos (Ex Beghin Say) et contamine les eaux de surface (la Marne) et souterraines, pour ne donner que deux exemples, devraient alerter les pouvoirs publics sur la nécessité de ne plus faire de ce département le dépotoir de notre région» s'alarme t-elle.

### La Seine-et-Marne territoire sinistré par une politique des déchets

«Cet épisode devrait rappeler aux instances publiques que la Seine-et-Marne est, depuis trop longtemps, un territoire sinistré par une politique des déchets qui fait de ce département le principal réceptacle des déchets d'IDF (80% des déchets inertes et 62% des déchets dangereux) et expose ses populations à de multiples pollutions. Nous rappelons que le moratoire sur la création de nouvelles décharges, qu'ils ont défendu lors de l'adoption du PREDEC, a été annulé suite à un recours du préfet de région. Ce recours validé par le tribunal administratif permet la création de nouvelles décharges avec tous les impacts environnementaux qui en découlent.

## ***7ème édition du festival consacré aux jeux de société Pelouse de Reuilly à Paris***

Lorsque l'on évoque les jeux de société, les images et les noms qui nous viennent en tête sont tous les mêmes: Dames, Petits chevaux, Monopoly, Bonne paye, Scrabble, Risk ou Trivial Pursuit ... Des jeux pratiqués souvent en famille. Ces moments de convivialité sont toujours des instants joyeux, divertissants et instructifs.

Pour redonner au jeu de société ses lettres de noblesse, le festival Paris est Ludique ! annonce sa 7e édition. L'expérience personnelle du jeu de société est souvent reliée à l'enfance. Pour- tant, une fois sorti des grands classi-

ques, le grand public voit avant tout le jeu de société comme un produit de consommation : il est sensible à son potentiel éducatif, à ses déclinaisons de thèmes qui peuvent coller à l'actualité cinématographique, ou même reproduire des jeux télévisés. Dès qu'il souhaite s'aventurer dans l'achat d'une nouveauté, il se retrouve devant une avalanche de thèmes, de marques, de types de jeu et il n'est jamais facile pour lui de savoir d'un seul coup d'œil si le jeu sera véritablement amusant. De plus, dans un monde hyper-connecté, les Français ont du mal à se poser pour prendre le temps de jouer, en famille ou entre amis.

Alors s'ils ne connaissent en plus que les grands classiques des jeux de société, difficile d'avoir véritablement envie de leur dédier du temps. Jouer, c'est pourtant souvent l'occasion de rassembler toutes les générations autour d'une table, c'est aussi pour les plus jeunes, celle de se mesurer à leurs aînés de manière plus ou moins amusante. Pour tous, le jeu est aussi un vecteur éducatif : règles à respecter, esprit de compétition, stratégie, fair-play... Pour sa 7ème édition, le Festival basé sur les jeux de société, permettra de faire découvrir toute la richesse et la diversité des jeux de société modernes,

### ***Des jeux "à volonté" tout le week-end***

Le jeu de société est une activité intergénérationnelle, porteuse de valeurs essentielles de rencontre et d'échange. Autrefois dévolu au monde de l'enfance, il a su conquérir de nouveaux publics et s'adresse désormais autant aux adultes qu'aux adolescents et aux enfants. Paris est Ludique ! se donne pour mission de faire prendre conscience à tous de l'importance du monde des jeux de société, de leur immense diversité et de leur potentiel plaisir. Le concept de Paris est Ludique ! est simple : rassembler en un même lieu les joueurs, les «découvreurs», les auteurs et les éditeurs de jeux de société, des plus grandes marques françaises aux plus petits créateurs. Olivier Marchand, co-organisateur du festival précise : «Nous espérons offrir un nouveau regard sur le jeu de société, activité qui rassemble tous les âges, porteuse de valeurs importantes de rencontre et d'échange et qui résiste aux activités virtuelles. N'oublions pas que c'est de là qu'ils tirent leur dénomination ! » Depuis 2 ans, afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions les plus de 15 000 visiteurs attendus en 2017 et ainsi accompagner son expansion, le festival a investi la pelouse de Reuilly, emplacement habituel de la Foire du Trône. Un lieu arboré et buLes 24 et 25 Juin 2017 prochains, ce sont donc des centaines de stands qui parsèmeront la pelouse de Reuilly, permettant jeux de réflexion ou jeux d'ambiance, jeux en bois ou jeux de figurines, jeux d'apéro ou jeux de stratégie et bien plus encore... Chacun de ces stands est animé par des associations, des éditeurs de jeux ou des fédérations. Mais tout le monde partage le même objectif : partager sa passion

pour les jeux de société. Des classiques stratégiques (échecs, dames...), des jeux d'ambiance (Jungle Speed, Time's Up!, Dobble...), des jeux pour groupes d'ados (Shabadabada, Les Loups-ga-

rous de Thiercelieux...), pour soirée entre amis (Dixit, Colt Express...), pour deux, pour improviser, pour réfléchir, pour combattre, pour coopérer...et toujours pour s'amuser

### ***5.500 chaises, 250 chapiteaux sur 20.000 m²***

Aux manettes de ce festival grandissant, à l'image du marché du jeu de société une association parisienne à but non lucratif qui organise des événements ludiques depuis 2002 grâce à une équipe de bénévoles passionnés qui souhaitent guider, partager et transmettre leur amour du jeu aux visiteurs. Ils étaient 130 bénévoles en 2016 et seront une nouvelle fois au rendez-vous pour cette édition 2017. En sept ans d'existence, le festival est devenu l'un des tout premiers festivals de jeux de société en France. Dès sa première édition, il a attiré plus de 2000 visiteurs, un nombre qui n'a cessé d'augmenter au fil des éditions pour atteindre les 13000 visiteurs en 2016. Pour 2017, l'équipe organisatrice prévoit l'accueil de près de 15000 visiteurs. Le site du festival comprendra une fois de plus un village de tentes et de chapiteaux regroupant les éditeurs de jeux venus, parfois de loin, pour faire découvrir leurs créations, expliquer les règles, conseiller, guider... tout pour passer un bon moment, accueillir le maximum de joueurs et s'amuser ! Pour cette 7ème édition, il y aura pour les joueurs: 5500 chaises, +plus de 250 tentes et chapiteaux, -4000 m² couverts sur un site de 20.000 m², -Un terrain de Quidditch, de nombreux terrains de Mòlkky, -plus de 15 000 joueurs attendus, qui pourront jouer tout le WE aux centaines de jeux proposés. Les différents espaces du festival. Le village

éditeur : tous les éditeurs font jouer les festivaliers à leurs dernières nouveautés et/ou leurs classiques, souvent en présence des auteurs de ces jeux. -Le royaume d'Alice : dédié aux familles et aux tout-petits, un espace de jeux pour que parents et enfants jouent ensemble et (re)découvrent le plaisir du jeu dès le plus jeune âge. -Associations ludiques : pour profiter des grands espaces extérieurs et des premiers jours de l'été, des associations feront jouer à des jeux de plein air exotiques (Mòlkky, Kubby, quidditch, escrime ludique,...). Il y a aussi des ludothèques, clubs de joueurs, AccessijeuX (jeux adaptés pour personnes handicapées). -Jeux «à volonté» : un espace regroupant les associations ludiques qui conseillent, guident et expliquent les règles de centaines de jeux mis à disposition du public. -Jeux de figurines : éditeurs et passionnés des jeux de wargame et reconstitution. -Jeux de rôle : éditeurs et associations de jeux de rôle. -Jeux de demain : cet espace permet aux auteurs (confirmés ou novices) de faire découvrir leurs créations. Des jeux aux règles «finalisées» mais pas encore édités. -Espace tournois : des tournois festifs pour se mesurer aux autres.

Entrée : 5 euros pour tout le week-end, et gratuit pour les moins de 8 ans  
-Horaires : Le samedi 24 Juin de 10h à 20h et dimanche 25 Juin de 10h à 18h  
-Lieu : Pelouse de Reuilly



## **Canicule: Paris ouvre le fichier "Chalex"**

Face aux prévisions de forte chaleur la Ville de Paris, annonce la mise en œuvre de mesures d'accompagnement des personnes fragiles prévues au niveau orange du Plan Canicule. Le Plan canicule comporte quatre niveaux qui correspondent aux quatre couleurs de vigilance météorologique : verte, jaune, orange et rouge. Depuis le 18 juin, Paris est entrée en «niveau 3». Il conduit la Ville à activer des mesures de prévention. Ces mesures concernent en particulier les personnes âgées, plus vulnérables et souvent plus isolées, ainsi que les personnes handicapées. Depuis dimanche 18 juin :- Les personnes vulnérables, inscrite sur le fichier «Chalex», seront contactées par téléphone pour prendre de leurs nouvelles et leur rappeler les mesures préventives face à la chaleur. Si une urgence est constatée, un médecin bénévole de l'association «Les transmetteurs» évaluera l'urgence sanitaire pour apporter la meilleure réponse. Un travailleur social pourra si nécessaire se rendre sur place.- Des salles rafraichies seront ouvertes dans les équipements publics (clubs du CASVP et mairies d'arrondissements),

**Pic de pollution/PS.** Lors des pics de pollution et de canicule de ces derniers jours, les élus du groupe socialiste du conseil régional, notamment les élus du Val-de-Marne, Jonathan Kienzlen et Sophie Taillé-Polan, demandent à la présidente Valérie Pécresse de rétablir la gratuité des transports en commun pour, disent-ils dans un communiqué, «se donner les moyens de lutter contre la pollution et la congestion automobile». Ils font valoir que cette mesure mise en place par la précédente majorité avait été supprimée en janvier par Mme Pécresse qui «justifiait avoir des difficultés pour financer la mesure». «Depuis, ajoutent-ils, la découverte d'un excédent financier de 450 M€ d'investissement non dépensés au Stif et à la région IdF pour l'année 2016 est venue totalement infirmer cet argument.»

**Editeur:** Tess Communication.  
RCS Paris.B 390 731149. APE : 221 E.  
Dir/publication: Christian Souquet-Basiège. Siège social: 65, avenue Kléber 75116 Paris.ISSN 1165-3833 - SIREN 390 731 149 00022. Bi-hebdo diffusé par mail le mardi et vendredi.  
Abonnements: 06 98 03 14 74  
tess.communication@wanadoo.fr

## **Circulations douces: Une aire de services de l'Eurovélo sur le port de Choisy-le-Roi**

Le Val-de-Marne équipe le Port de Choisy d'une aire de services vélos. L'inauguration a lieu demain samedi 24 juin à 11h30, quai Fernand-Dupuy. Cette initiative, la première du genre en Ile-de-France, conforte l'engagement du département à donner au vélo une place significative dans la mobilité des habitants. Située en bord de Seine, l'aire est équipée de nombreux services parmi lesquels un totem de réparation, un point de gonflage, des arceaux de stationnement vélo. Elle offre aux cyclistes, un espace pour se ravitailler en eau, effectuer des réglages ou des réparations, et faire une pause pour découvrir les richesses naturelles à proximité.

Cette opération représente un investissement de 18.000€ TTC, hors pose pris en charge intégralement par le conseil départemental du Val-de-Marne. Ce projet, unique dans le paysage urbain, a nécessité l'engagement de trois partenaires : le département, Ports de Paris, ville de Choisy-le-Roi. Cette aire de services s'inscrit dans le projet de l'Eurovéloroute et plus particulièrement de la Scandibérique, tronçon qui traverse sur 15 km le Val-de-Marne. A ce jour, le

## **Colis: La logistique du dernier kilomètre**

SVP Transport annonce l'acquisition des Transports Valot, spécialiste du transport du «dernier kilomètre» dans le domaine l'acheminement de colis de produits cosmétiques et pharmaceutiques en région parisienne. Cette opération permet à SVP Transport de compléter son offre de services et de renforcer son empreinte territoriale en Ile-de-France.

Fondée en 1974 par Gilles Valot, Transports Valot assure quotidiennement plus de 1 000 expéditions (soit plus de 10 000 colis) de produits pharmaceutiques et cosmétiques sur les 8 départements de la région parisienne pour le compte de plusieurs marques prestigieuses. Basé à Chennevières sur Marne, Transports Valot dispose d'un entrepôt de 4 000 m<sup>2</sup> et déploie une flotte d'une vingtaine de véhicules dont la moitié en propre. Les marchandises (du colis à plusieurs palettes) sont enlevées sur l'ensemble du territoire national, dégroupées dans l'entrepôt de la société et livrées sur toute la région parisienne. Employant 20 personnes, Transports Valot a réalisé un chiffre d'affaires de 2,8

département a réalisé 90% de l'itinéraire. Il sera achevé courant 2018. Pour Pierre Garzon, vice-président (PCF/FdG) du conseil départemental chargé des transports, «faciliter le développement d'une mobilité durable en Val-de-Marne est nécessaire. Nous souhaitons par exemple faire des bords de Seine un espace de convivialité et de cyclabilité. L'objectif à terme est de renforcer le vélo comme mode de déplacement du quotidien, pour les trajets domicile-travail, et pas uniquement une pratique de loisirs»

A Choisy-le-Roi, l'aménagement des berges a été financé par le département (1,1 M€) qui s'occupera aussi de l'élargissement du Pont de Choisy. Celui-ci relie les deux rives de la Seine et franchit le réseau ferré du RER C. Quelque 32.000 véhicules/jour l'empruntent ainsi que plusieurs lignes de bus dont le TVM et le bus 393. Or cette coupure urbaine laisse peu de place aux piétons et n'est équipé d'aucun aménagement cyclable. Le département a donc décidé de créer une piste bidirectionnelle de 3 m de large, ainsi qu'une passerelle piétonne (4,7 M€ HT). Les travaux débiteront à l'automne pour une mise en service début 2019.

M en 2016. Figurant parmi les leaders du secteur du transport de documents en Ile-de-France, SVP Transport intervient à travers son réseau de 600 chauffeurs pour le compte de banques, compagnies d'assurance, groupes de presse, établissements publics, pour lesquels il effectue quotidiennement (jour et nuit, en dédié ou mutualisé) des milliers de navettes de liaison et livre 20 000 points jour et nuit chaque 24h. Basé à Gennevilliers, le groupe présidé par Christian Rouchouse développe également une stratégie de diversification avec la création de salles de courrier et/ou de numérisation de documents pour le compte de ses clients. «Le rapprochement de SVP Transport et de Transports Valot illustre bien la volonté de nous renforcer sur des segments d'activité complémentaires et de créer les conditions d'une croissance significative pour les prochaines années dans le domaine de la messagerie du dernier kilomètre où notre groupe figure parmi les leaders français », commente Christian Rouchouse, président du Groupe SVP Transport.

## Catastrophe naturelles : Les inondations un an après...

Les départements du Val-de-Marne et de l'Essonne sont vulnérables aux inondations. Un an après, l'Essonne tire le bilan des inondations auxquelles le département a dû faire face en juin 2016. L'état de catastrophe naturelle a été reconnu par deux arrêtés du 8 et du 15 juin 2016. Les phénomènes de pluies intenses et de crues qui ont touché le département de l'Essonne, entre la fin du mois de mai et le début du mois de juin derniers, ont provoqué de nombreux dégâts. La Seine et ses affluents essonniens ont connu d'importants épisodes de crues occasionnant de graves inondations, inhabituelles pour la saison. Aux côtés de la vallée de la Seine, les vallées de l'Yvette, de l'Yerres, de l'Essonne et de l'Orge ont subi d'importants dégâts.

Les zones de confluence entre le fleuve et ses affluents ont été particulièrement touchées, notamment les villes de Juvisy-sur-Orge, Viry-Châtillon, Crosne, Corbeil-Essonnes. La crue importante de la rivière Essonne s'est singularisée par sa faible vitesse. D'une part, un délai d'une semaine a été constaté entre les alertes de crue sur l'amont du bassin dans le Loiret et le passage du pic de crue à Corbeil-Essonnes, lieu de confluence avec la Seine. D'autre part, la partie aval de la rivière Essonne, la plus urbaine (Corbeil-Essonnes, Villabé, Mennecy, Ormoy) aurait pu subir davantage de dégâts sans la présence en amont d'importantes zones de marais dont la plus grande partie est propriété du conseil départemental de l'Essonne. Le monde agricole a également été fortement impacté : la préfecture a recensé 104 agriculteurs touchés par ces intempéries.

«Au total durant cette période, ce sont près de 2.000 personnes qui ont dû être évacuées, et six centres de secours ont été ouverts en urgence. Les services départementaux d'incendie et de secours ont réalisé 2.896 interventions liées à l'événement météorologique. À ce jour, 115 communes ont été déclarées en situation de catastrophe naturelle» précise François Durovray, président (LR) du conseil départemental de l'Essonne. Face à cette situation exceptionnelle, le conseil départemental est venu en aide aux sinistrés : près d'un million et demi d'euros a ainsi été débloqué en urgence pour soutenir les particuliers, les communes, les EPCI et les agriculteurs touchés par les intempéries. Pour accueillir, soutenir et accompagner les plus touchés, le conseil départemental a notamment participé à la levée de fonds organisée par la Croix-Rouge en mettant en place un droit de tirage de 100.000€, devenant ainsi le premier donateur de l'association. Grâce à cette aide départementale, à laquelle s'ajoute un don de 20.000€ de la Fondation Orange, la Croix-Rouge a travaillé

en partenariat avec les CCAS et les mairies des communes sinistrées pour remettre aux Essonniens concernés des bons pour l'achat de matériels électroménager. Au total, 346 bons d'achat ont été distribués, soit un montant près de 75.000€ de matériel acheté auprès des deux magasins partenaires, Ikea et Conforama, par les 90 familles essonniennes. Les 23.000€ restant ont permis à la Protection civile de l'Essonne, à La Croix-Blanche et à la Croix-Rouge de rembourser les frais avancés lors de l'épisode de crue. Les syndicats des eaux essonniens ont également pu bénéficier de l'aide du conseil départemental sur différents programmes directement ou indirectement liés aux inondations. Près de 220.000€ ont ainsi été consacrés à des travaux de remise en état des berges, et des équipements de gestion des rivières et près de 160.000€ ont été consacrés à des dossiers hors urgence mais issus des épisodes de juin 2016. Ainsi, le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique

de la vallée de l'Yvette qui a souhaité compléter son réseau de stations débitmétriques sur la rivière. Par ailleurs, le conseil départemental poursuit toujours actuellement son accompagnement puisque la commune de Prunay-sur-Essonne va bénéficier d'une aide de 43.000€ pour finaliser son programme de gestion des ruissellements et le Syndicat de rivière de la Juine (SIARJA) d'une aide de 40.000€ pour lancer une étude diagnostic de ruissellements sur le bassin versant de la Juine. Au total, le conseil départemental a accordé près de 460.000€ d'aides exceptionnelles au titre de la politique de l'eau. Le conseil départemental n'a pas non plus oublié les agriculteurs : les exploitants touchés par les intempéries ont pu bénéficier d'une aide d'urgence de 100.000€.

Un fonds moisson doté de 420.000€ a également été débloqué pour soutenir les agriculteurs victimes de pertes importantes. Sur les routes, de nombreux dégâts ont également été causés. Des travaux ont dû être menés, notamment sur les départementales n°19 (Brétigny-sur-Orge) et n°1 (Gironville) et sur la route nationale 20 au niveau d'Étampes. Au total, près de 433.000€ ont été consacrés aux réparations des routes touchées par les intempéries. Et le département prévoit d'investir 100.000€ supplémentaires dans le cadre de programmes de travaux sur les routes départementales 948 (Auvernaux) et 117 (Yvette-Longjumeau).

## Déserts médicaux: La Saône-et-Loire recrute 30 généralistes salariés

Ceci afin de lutter contre les déserts médicaux et encourager l'installation des médecins qui ne souhaitent plus être contraints par les difficultés de l'exercice libéral. La Fédération des Médecins de France souhaite réagir à ce nouveau modèle de salariat des médecins. « On peut se féliciter de la prise de conscience que les médecins sont nécessaires à l'attractivité des territoires, mais que les territoires ont un grand rôle d'accueil à jouer pour attirer les médecins et collaborer ensemble à la bonne prise en charge médicale de la population. Cependant, salarier 3 médecins aux 35h pour remplacer les libéraux qui accomplissent en moyenne 55 heures de travail par semaine n'est pas une solution aux problèmes d'installation. La médecine libérale continue d'être active lorsque les bons leviers sont activés, c'est-à-dire lorsqu'on permet aux médecins de travailler dans des conditions correctes, avec un forfait structure pour gérer les tâches administratives, des locaux corrects, une secrétaire médicale, des internes pour les assister... Des initiatives locales voient le jour partout en France en ce sens, dans la Creuse ou en Corse par exemple, où certains villages proposent de loger les internes, de leur payer les transports ou encore de leur allouer une prime pour faciliter leur découverte de la pratique et susciter chez eux la vocation libérale. La Fédération des Médecins de France tient tout de même à saluer André Accary, président du Conseil Général de Saône-et-Loire, qui semble avoir compris que « Un médecin qui s'en va, c'est un village qui meurt »

## Grande exclusion: RATP et Emmaüs solidaires à Charenton

La RATP est très investie dans la lutte contre la grande exclusion, alors que ses espaces n'ont pas été conçus pour être des lieux de vie et d'accueil et ne disposent pas d'installations d'hygiène. En outre, les séjours prolongés entraînent, notamment dans le métro, une désocialisation rapide et un risque accru d'accident pour la personne concernée (descente sur les voies électrifiées en particulier). C'est pourquoi la RATP a créé en 1994 le Recueil Social, une équipe dédiée de 65 agents, afin de prendre en charge les personnes sans domicile fixe séjournant sur ses réseaux, et a souhaité aller plus loin, en s'associant en juin 2014 avec EMMAÜS Solidarité et l'association Aurore en ouvrant un accueil de jour à Charenton-le-Pont. Depuis son ouverture, ce lieu original accueille sur 300m<sup>2</sup> les personnes volontaires rencontrées sur les réseaux de la RATP par les agents du Recueil Social RATP, et offre de 7h à 23h une prise en charge personnalisée. Depuis sa création, le lieu a vu 32 000 passages de 1 500 personnes

**Calais/Réfugiés.** Mmer Benbassa se déplacera à Calais lundi afin de constater la situation des réfugiés. Dans un communiqué, la sénatrice EELV du Val-de-Marne, rapporteure pour avis du budget de «l'Asile» au Sénat, estime que depuis le démantèlement de la «jungle» de Calais, le 24 octobre 2016, et l'incendie du camp humanitaire de Grande-Synthe, dans la nuit du 10 au 11 avril dernier, «les réfugiés sont à nouveau livrés à eux-mêmes.

**Métropolis.** Anne Hidalgo s'est rendue pour présider l'Assemblée générale de l'AIMF et participer au Congrès Metropolis qui réunira 140 Maires du monde entier. Cet événement a aussi été marqué par les célébrations du 375e anniversaire de la Ville de Montréal, pendant lesquelles sont valorisées l'amitié et la coopération entre Montréal et Paris.

**Fêtedes des abeilles.** Samedi, Pénélope Komitès, adjointe de Paris, invite les Parisiens à découvrir certains ruchers de la capitale, lors de la 3<sup>e</sup> édition de la Fête des abeilles et du miel de Paris. L'occasion d'en apprendre davantage sur le travail des apiculteurs et le rôle essentiel des abeilles domestiques et de tous les pollinisateurs : abeilles sauvages, bourdons, papillons, mouches, guêpes, etc.

## Sucy-en-Brie: 4.500 spectateurs attendus à l'ombre du château

Pour fêter les dix ans de la rénovation du château de Sucy-en-Brie, la restauration de son portail mais aussi le lancement du projet du centre-ville, la ville offre un grand spectacle gratuit, aujourd'hui vendredi 23 et demain samedi 24 juin à 20 heures, devant le château. Intitulé «Comme un arbre dans la ville», créé par Pierre Zaoui, professeur d'art dramatique au conservatoire de Sucy, et mis en scène par Étienne Pommeret, ce spectacle propose un voyage dans l'histoire de Sucy. Près de 200 personnes issues des services municipaux et des associations locales, ainsi qu'un jeune garçon de notre ville jumelle, Bietigheim-Bissingen, feront vivre aux 4.500 spectateurs attendus, la belle histoire entre un arbre centenaire, emblème de notre ville, et un jeune garçon, tout juste arrivé à Sucy.

Outre le dixième anniversaire de la rénovation du château, sauvé par l'ancien maire de la ville, Jean-Marie Poirier, alors qu'il était voué à la démolition en 1959. C'est un château sublime du XVIIIe siècle dont l'architecte est François Le Vau (1613-1676), frère de Louis le Vau, premier architecte du château de Versailles. Construit pour le financier Nicolas Lambert sur la période 1660-1687,

c'est une maison de plaisance pour Parisiens aisés aux dimensions tout à fait agréables, agrémenté à l'époque d'un jardin à la française. Acquis par la ville en 1969, en très mauvais état, il a été classé en 1975, et sa restauration s'est achevée en 2007. Ces deux soirées vont célébrer aussi la renaissance du portail du château, de la même époque. Entamé il y a seulement quelques semaines, ce délicat chantier du portail a été rendu possible, grâce à une souscription populaire dans laquelle les habitants se sont investis avec ferveur, à de nombreuses subventions, au concours de la Fondation du Patrimoine mais aussi au financement par l'aménageur Sadev 94, maître d'œuvre de la Zac du centre-ville, qui a pris en charge financièrement, le solde des travaux de rénovation. D'ici la fin de l'année, les travaux du parking sous l'esplanade de l'Espace Jean-Marie-Poirier devraient commencer puis, l'année prochaine, ce sont les abords du château qui feront l'objet de toutes les attentions avec le lancement de leur aménagement. Ce week-end de fête sera aussi celui du 50ème anniversaire du jumelage avec la ville allemande de Bietigheim-Bissingen dont le maire, Jürgen Kessing assistera au spectacle, «Comme un arbre dans la ville».

## Paris en mode "Journées olympiques"

Les 23 et 24 Juin Paris célèbre la Journée olympique. A cette occasion, la capitale se transforme en parc olympique et va proposer aux touristes de s'initier à plus de trente activités sportives olympiques et paralympiques, en compagnie d'athlètes français. Un avant-goût de ce que pourrait être Paris pour les JO 2024. Parmi les dispositifs : une piste d'athlétisme flottante sur la Seine entre le pont Alexandre-III et le Pont des Invalides, des terrains de sports collectifs sur les pelouses des Invalides, des trampolines dans la galerie du Petit Palais, un plongeur sur le pont Alexandre III, ou encore la transformation de la Place de l'Etoile en vélodrome extérieur. Une traversée en kayak partira du Stade de France, durant laquelle 200 kayakistes seront menés par Tony Estanguet, co-Président du Comité Paris 2024 et triple champion Olympique de canoë-Kayak, jusqu'à la piste d'athlétisme flottante pour inaugurer les deux journées, avec Anne Hidalgo. Le « 2.024 km de Paris » sera aussi effectué. Il comprend un par-

cours de cavaliers depuis Versailles (21 km), de cyclistes depuis St-Quentin-en-Yvelines (303 km) et de coureurs venus des quatre coins de Paris (1.700 km). Tous convergeront vers les Invalides.

**Village St-Michel.** Après la visite, le 17 mars des établissements médico-sociaux du Village St-Michel dans le cadre de la présentation du Schéma handicap 2017-2022 de Paris reviendra lundi pour l'inauguration. Le Village St-Michel propose une offre médico-sociale complète, sur l'ancien site de l'hôpital, qui prend la forme de 3 foyers d'accueil médicalisés (82 places), d'un institut médico-éducatif (25 places), d'un service d'éducation spéciale et de soins à domicile pour 25 enfants, ainsi que de deux foyers d'hébergement (17 places) et d'un centre Médico Psycho Pédagogique. L'engagement de Paris a permis de maintenir une activité médico-sociale sur l'ancien site de l'hôpital ainsi qu'un projet de logements mixtes qui représente 50% de l'ensemble du programme immobilier.



**Regroupement CD 92-78 :** Par courrier, les Conseillers départementaux des Hauts-de-Seine, en accord avec les Conseillers départementaux des Yvelines, ont sollicité Patrick Devedjian pour inscrire à l'ordre du jour de la séance publique du 30 juin une délibération portant demande de regroupement des 2 Départements auprès du Gouvernement Philippe. De leur côté, les Conseillers départementaux des Yvelines ont formulé une demande similaire auprès de leur Président, Pierre Bédier. Les Conseillers départementaux des deux collectivités délibéreront simultanément vendredi 30 juin.

**Clichy/Méto ligne 14 :** Le Département des Hts-de-Seine et la RATP invitent le public à découvrir le chantier de la future station Clichy - St-Ouen dans le cadre du prolongement de la ligne 14 du métro. La première visite est organisée demain 21 juin de 9h à 14h. Le CD 92 fait gagner 12 places pour la visite du chantier sur sa page Facebook. 1ère étape du métro automatique du Grand Paris Express, le prolongement de la ligne 14 de St-Lazare à Mairie de St-Ouen se matérialise par un chantier complexe et de grande ampleur. Avec 4 nouvelles stations (Pont Cardinet, Porte de Clichy, Clichy - St-Ouen et Mairie de St-Ouen), la ligne 14 desservira les quartiers du nord-ouest métropolitain en plein développement et améliorera les conditions de transport de ses 680.000 utilisateurs quotidiens. Deux autres visites seront organisées vendredi 11 août de 9h à 12h et mardi 5 septembre de 14h à 17h. Le CD 92 finance le prolongement de la ligne 14 à Mairie de St-Ouen à hauteur de 40,3 M€.

**Puteaux/Quartier des Arts :** La ville de Puteaux a planté mardi le premier arbre du Quartier des Arts, point de départ de l'avènement d'un nouveau quartier de ville à Puteaux. Sur 2,4 hectares, au cœur d'un environnement résidentiel de qualité, à proximité immédiate du Pont de Puteaux, des équipements sportifs de l'Île et du boulevard Richard Wallace, ce nouveau quartier, organisé autour de piazzetta agrémentées de commerces de proximité et d'allées piétonnes arborées, prendra place sur un ancien site industriel, celui des anciennes blanchisseries Elis, auquel le parti pris architectural rendra volontairement hommage. En tout, ce sont 325 logements, 7 commerces (dont 1 restaurant) sur 811 m<sup>2</sup>, 236 arbres et 300 places de stationnement qui seront proposés aux Putéoliens. 1 maison de retraite sera inaugurée en septembre 2017.

## **Antony : Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du Groupe scolaire Dunoyer**

La pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du groupe scolaire Dunoyer-de-Segonzac s'est tenu hier en présence de Patrick Devedjian et de Jean-Yves Sénant à l'angle des rues Lavoisier et Pierre-Gilles de Gennes, à côté du lycée Descartes. La Ville a démarré la construction du groupe scolaire Dunoyer-de-Segonzac en septembre 2016. L'ancienne école était située dans la résidence Guillebaud, à quelques mètres du nouvel équipement.

En septembre 2018, les enfants feront leur rentrée dans un bâtiment flamboyant neuf. Le nouveau groupe scolaire, conçu par le cabinet Dietmar Feichtinger architectes, permettra d'accueillir 180 enfants en maternelle et 300 enfants en élémentaire. Le bâtiment se développera sur 2 étages. L'école maternelle se situera au rez-de-chaussée. Elle comprendra 6 classes de 60 m<sup>2</sup> environ, 2 dortoirs de 35 m<sup>2</sup> et une cour de 723 m<sup>2</sup>. L'école élémentaire sera basée aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages. Elle proposera 10 classes de 55 m<sup>2</sup> environ, une salle informatique de 46 m<sup>2</sup>, une cour de 800 m<sup>2</sup> et un préau intérieur de 97 m<sup>2</sup>. 20 places de stationnement seront créées en sous-sol. Le nouvel équipement comprendra également un centre municipal de loisirs pour les maternels et les élémentaires. La section maternelle sera située au rez-de-chaussée. Elle accueillera 100 enfants et disposera de 4 salles d'activités. Le centre de loisirs élémentaire,

situé au 1<sup>er</sup> étage, accueillera 120 enfants, il disposera de 4 salles d'activités et d'une cuisine pédagogique de 39 m<sup>2</sup>. L'équipement disposera également d'espaces de restauration, d'une cuisine, de bureaux, d'espaces infirmerie, de salles distinctes pour les enseignants, ATSEM et les animateurs, de salles de réunion, d'un bureau pour le psychologue et le médecin scolaire, ainsi qu'une salle CLIS et une salle RASED et de locaux de stockage. L'ensemble s'étalera sur 5 000 m<sup>2</sup>. Le nouvel équipement ouvrira en septembre 2018. Montant des travaux : 11.381.736 € HT

**La Défense/Jazz Festival :** Du 19 au 25 juin le Conseil départemental organise, en partenariat avec Defacto, la 40<sup>e</sup> édition de La Défense Jazz Festival, événement entièrement gratuit et en plein air sur l'esplanade de La Défense. Pour fêter le 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'événement, le public est invité à un véritable voyage musical, marqué tant par la diversité des esthétiques qui résonneront au cœur des tours de La Défense que par les origines géographiques des artistes qui se produiront sur la scène du festival. La ligne artistique 2017 mettra en avant des expérimentations musicales audacieuses, mais qui ont toutes comme point commun le jazz en tant qu'influence majeure. Tous les midis du lundi 19 au vendredi 23 juin (à partir de 12h) se succèderont des artistes d'exception, d'horizons musicaux variés

## **7ème circ : Le nouveau député "En Marche", élu de St-Cloud, n'en revient pas...**

Jacques Marilossian, ancien conseiller municipal PS de St Cloud jusqu'en 2014, n'en revient pas d'avoir été élu député dimanche avec 57,81% sous l'étiquette République en Marche, et d'avoir mis en échec le maire de St Cloud, Eric Berdoati qui, sous d'autres cieux politiques, aurait été élu dès le 1<sup>er</sup> tour ! Et pourtant, ce centralien de 59 ans, d'origine arménienne, cadre dans un groupe informatique, a recueilli la majorité dans les 3 villes : 61% des voix à Rueil, 57,01 % à Garches et 50,4 % à Saint-Cloud. « Dans cette circonscription qui n'a élu que 2 députés en 30 ans (Jacques Baumel et Patrick Ollier), c'est un véritable coup de tonnerre de voir un candidat, issu de la société civile, remporter cette élection et être en tête dans les 3 villes. Ces résultats montrent la volonté d'un changement profond dans notre circonscription. Avec ma suppléante, Valérie Cordon, et nos équipes nous avons conduit une fantastique campagne, d'explication, de rencontres et d'échanges. Ce lien, tissé avec les citoyens, je compte bien le maintenir tout au long de la mandature » promet Jacques Marilossian.

## Quartier des Arts: Puteaux à 8.250 € m<sup>2</sup>

Le premier arbre du programme «Quartier des Arts», un Querrus Cerris a été planté à Puteaux. Il s'agit d'un ensemble regroupant 324 logements, 5 commerces, 1 crèche, 12 maisons individuelles et 5 lofts, qui fait suite à un concours porté par la ville de Puteaux et ELIS, société de nettoyage à sec, propriétaire des bâtiments, dont il avait fait son siège social. Sur un terrain de 15 000m<sup>2</sup>, les trois promoteurs Ogic, Emerige, Brownfields vont réaliser un ensemble comprenant 324 logements, 12 maisons individuelles, 5 lofts.

Conçue par le cabinet Pierre et Cédric Vigneron, la résidence s'articule autour d'une place carrée, agrémentée d'une fontaine. Ouvert sur la ville en journée, l'ensemble est ceint de grilles de fer qui seront fermées la nuit pour assurer la tranquillité des résidents. Les appartements, du studio au 5 pièces, ont été conçus pour offrir de beaux espaces de vie et font la part belle à la lumière. La plupart d'entre eux se prolongent d'un espace extérieur, jardin privatif en rez-de-chaussée, balcons, loggias et terrasses en étage. Depuis la place carrée, un mail piétonnier dessert les 12 maisons de ville, dans un esprit londonien avec des portes de couleur rouge ou verte, des parements de briques rouges et des bow-windows. De 4 ou 5 pièces, ces maisons disposent de vastes espaces de réception, tournés vers le jardin. Les chambres se répartissent sur un ou deux étages et la suite parentale comprend une terrasse. La plupart des maisons ont un accès direct au sous-sol avec une cave et une place de parking. Dans le prolongement des maisons, 5 lofts bénéficient du même confort. Organisés en 2, 3 ou 4 pièces, ils proposent des volumes atypiques aux lignes architecturales graphiques et de larges surfaces vitrées. Chaque loft dispose d'une terrasse et d'un jardin privatif clos par des haies végétales. Les appartements sont proposés à 8.250 € moyen par m<sup>2</sup>, les maisons sont, elles, disponibles dès 809.000 €. La résidence sera livrée au 3e trimestre 2019.

## Les trois autres députés altoséquanais (suite)

**1<sup>er</sup> circ. (Gennevilliers/Villeneuve La Garenne Elsa Faucillon).** L'élue est née le 6 Août 1981 à Amiens, une année symbolique pour la gauche alors unie, avec l'élection d'un premier président PS à l'Élysée et la nomination de 4 ministres communistes dans le gouvernement Mauroy, et dans un pays symbolique où le nouveau président de la République a passé toute son enfance et rencontré son épouse Brigitte. Mais Elsa Faucillon a grandi à Colombes, fait des études dans le domaine culturel. Elle a adhéré au PCF en 2006, dont elle est devenue à la fois militante et salarié

**6<sup>ème</sup> circ. (Neuilly/Puteaux) Constance Le Grip :** Constance Le Grip, est une enfant de Chatou (78) où elle est née un 14 Novembre 1960. Mais sa vie jusqu'à présent a été marquée par l'Europe, car son diplôme de l'IEP de Strasbourg et de son DEA d'études politiques à l'IEP de Paris en poche, elle devient attachée parlementaire d'Alain Lamassoure à l'assemblée nationale et au parlement européen, continue à être son assistante parlementaire lorsqu'il devient ministre, d'abord au ministère des Affaires européennes entre 1993 et 1995, puis au ministère du budget entre 1995 et 1997. Puis elle suit Nicolas Sarkozy entre 2002 et 2010 où elle est sa conseillère parlementaire à Beauvau, sa conseillère technique à Bercy puis à

**9<sup>ème</sup> circ. (Boulogne) Thierry Solère:** Le tombeur d'Yves Guéant en 2012, retrouve les bancs de l'Assemblée au grand dam de son principal ennemi, Pierre Christophe Baguet maire de Boulogne qui a tout fait pour le dégommer. Valérie Pécresse l'a viré de la présidence du groupe LR au Conseil Régional pendant la dernière session, comme Frédérique Dumas de la commission culture, parce que trop macron-compatible, auteur de l'appel des élus de droite et du centre à «répondre à la main tendue» d'Emmanuel Macron... qui lui a permis de n'avoir pas eu candidat REM face à lui. Une situation exceptionnelle pour celui qui a été l'organisateur de la Primaire des Républicains, porte-parole de François Fillon pendant la présidentielle avant de se mettre en retrait. Favorable au président, ami du

du PCF, chargée de communication, tout en s'installant à Gennevilliers. En 2013, elle s'est vu confiée l'animation de la Fédération du parti communiste dans le département, en devenant l'une des plus jeunes secrétaire fédérale de France. Elle a été élue conseillère municipale, de Gennevilliers, dans l'équipe du maire communiste Patrice Leclerc en 2014, et conseillère départementale de ce canton en 2015. Désignée par son parti pour les législatives, elle avait pour objectif de reconquérir le siège perdu du PC en 2012 et occupé par Roland Muzeau. Mission accompli.

l'Élysée. Entretemps, elle est élue conseillère municipale à Neuilly (en 2001) et elle entre au parlement Européen en 2009 lorsque Michel Barnier démissionne pour devenir commissaire européen, puis elle est réélue député européenne en 2014. Elle est alors nommée secrétaire nationale de l'UMP aux relations avec les partis étrangers par N.Sarkozy qu'elle a soutenue lors de la primaire. Elle s'est beaucoup investie sur la simplification et l'harmonisation des procédures douanières dans l'Union européenne, en vue de faciliter les échanges transfrontaliers des entreprises européennes, sur la reconnaissance des qualifications professionnelles et le projet de «Carte professionnelle européenne»

Premier ministre Edouard Philippe, il est entrain de constituer un groupe de députés de droite «Macron-compatible» à l'Assemblée nationale. Selon les rumeurs, il pourrait atterrir au «perchoir» de l'Assemblée nationale. «Je ne dirais pas non», aurait dit l'intéressé. Après des études en marketing, cet élu de 46 ans a notamment travaillé dans les cabinets d'Yves Marchand, Claude Goasguen, de Philippe Douste-Blazy, Jean Pierre Raffarin, puis de Jean-Pierre Fourcade, alors maire de Boulogne. Une ville dont il a été conseiller municipal de 2001 à 2012, conseiller général et vice-président du CG92 entre 2004 et 2015, lorsque Nicolas Sarkozy l'a présidé et dont il a intégré l'équipe de campagne pour la présidentielle de 2007, élu député en Juin 2012 et conseiller régional en 2015



Les articles de ce journal sont protégés par le droit d'auteur

Avant d'en faire des copies dans le cadre de votre activité professionnelle, assurez-vous qu'un contrat d'autorisation a été signé avec le CFC

CFC : 01 44 07 47 70 | [www.cfcopies.com](http://www.cfcopies.com)



Centre Français  
d'exploitation  
du droit de Copie

CD / CP: 36 rapports ont été examinés par la Commission permanente du conseil Départementale lundi

**Groupement de commande :** Le principe d'un groupement de commandes entre les CD78 et 92 et l'EPI 78/92 relatives aux travaux de signalisation horizontale et à la fourniture puis la pose de signalisation verticale a été acté

**Prévention :** 652 151,70€ ont été attribués dans le cadre du programme d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance, à 23 Communes. 61 332 € ont été attribués à 3 villes pour étendre leur dispositif de vidéo urbaine : Boulogne, Clichy et Courbevoine

**Collèges :** 167 333 € de subventions exceptionnelles ont été attribués à huit collèges publics du Département.

**IFAC92 :** 285 300 € ont été attribués à l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil des Hauts-de-Seine (IFAC 92) pour mener notamment des actions de sensibilisation des jeunes à la citoyenneté, soutien à la scolarité, etc.

**Institut Hts de Seine/Clichy :** 51 000 € ont été attribués à l'association pour implanter une Ecole Française des Femmes à Clichy.

**Enfance :** 30 000 € ont été attribués à l'association d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance des Hauts-de-Seine (ADEPAPE 92) pour sa participation à l'effort de solidarité et d'insertion sociale des personnes admises à l'aide sociale à l'enfance, et à l'association «Les Mamans de Pablo» pour mener son action d'aide et de soutien à la parentalité

**GIP/environnement :** Un groupement d'intérêt public associant le 78 et 92 des EPCI yvelinois et des aménageurs est en cours de création. Son objectif est la création d'un service complet d'accompagnement des maîtres d'ouvrages publics et privés en matière de réduction des impacts environnementaux des aménagements.

## Initiatives jeunes solidaires 2017

Alors que le CD 92 a approuvé l'aide départementale au dispositif «Initiatives Jeunes Solidaires» qui entrera en vigueur pour l'édition 2018 en retenant 53 projets et en votant une subvention de 100 000 €, Isabelle Caullery remettait leurs diplômes aux 53 lauréats de l'appel à projets Initiatives Jeunes Solidaires 2017, avec un livre sur la coopération internationale des Hauts-de-Seine. Ainsi 178 jeunes alto-séquanais sont engagés dans ces 53 projets. 8 initiatives se déroulent dans les pays ciblés par la politique de coopération internationale du 92: 6 au Cambodge, 1 au Bénin, 1 en Arménie. Les autres projets concernent la Bolivie, le Burkina Faso, le Cameroun, le Guatemala, la Guinée, l'Inde, le Laos, Madagascar, la Mongolie, le Népal, le Nicaragua, le Panama, le Pérou, les Philippines, le Sénégal, le Timor Oriental, le Togo, le Vietnam et 1 projet itinérant. Le CD92 subventionne les projets lauréats, portés par des associations dont le siège social est en France, jusqu'à 6 000 €, dans la limite de 50% du budget. Le dispositif propose, un accompagnement permettant la mise en œuvre de projets de Solidarité Internationale durables.

## Première ! Issy Les Moulineaux ouvre une ferme urbaine

Ouverte depuis début avril, la ferme pédagogique d'Issy-les-Moulineaux sera officiellement inaugurée demain à 12h en présence d'André Santini. Il s'agit d'une des premières fermes urbaines de France, au cœur du parc Henri Barbusse, l'un des poumons verts de la Ville d'Issy, à la place d'un ancien terrain de boules lyonnaises. En partenariat avec la Ferme du Piqueur, installée dans le parc de Saint-Cloud, l'association des Bergeries d'Issy met son savoir-faire au profit des habitants d'Issy-les-Moulineaux dont les enfants pourront profiter des lapins, poules, cochons, moutons et chèvres sur plus de 1 000 m<sup>2</sup>. Près l'inauguration officielle en milieu de journée, des ateliers gratuits seront proposés entre 14 heures et 18 heures 30, l'occasion pour les enfants de découvrir de nombreuses activités : nourrissage des animaux, compost, jardiner en ville, permis brouette, etc. «Il s'agira avant tout pour les enfants de développer des compétences complémentaires de celles travaillées en classe en centrant les ateliers sur la manipulation de la matière et l'éveil des sens» confie Grégory Reynaudo, professeur de collège et directeur des Bergeries d'Issy. Cet équipement, véritable lieu d'apprentissage ouvert à tous, renforce l'implication de la Ville en faveur du respect de la nature et du développement durable.

## "Le Macassar": 12 logements de prestige

ESPRIMM, promoteur immobilier spécialisé dans les opérations à fort caractère architectural à Paris et en IDF, a dévoilé cette semaine son nouveau programme, Le Macassar : un ancien immeuble de bureaux Art Déco transformé en 12 logements de prestige, au cœur d'Issy. Ce projet immobilier et architectural du Macassar, situé 14 rue Telles de la Poterie, combine à la fois une opération complexe de restructuration et une opération de surélévation en ossature bois. «Ancienne Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la ville, le bâtiment était devenu vétuste et non adapté. Malgré sa qualité architecturale, l'immeuble était voué à la démolition pour y construire un projet disproportionné. Nous sommes intervenus dans ce programme suite à une levée de bouclier des riverains soucieux de préserver cet héritage architectural de la ville d'Issy. Notre projet redonnait vie au bâtiment tout en respectant son architecture, ce qui a séduit unanimement les

riverains et la ville d'Issy» explique Emmanuel Basse, co-fondateur d'ESPRIMM. Après 18 mois de travaux, cet ancien bâtiment de bureaux Art Déco accueille dorénavant 12 logements de 35 m<sup>2</sup> à 140 m<sup>2</sup>, avec d'étonnants jardins et terrasses, dont le prix de vente moyen au m<sup>2</sup> pondéré s'élève à 10.840 €. Ce programme profite de l'environnement arboré du verdoyant square Weiden situé à ses pieds, et les résidents bénéficieront pour la plupart de terrasses et jardins privatifs aménagés par un paysagiste. Avec des volumes atypiques et majoritairement en duplex, les appartements sont inondés de lumière naturelle grâce aux spectaculaires baies vitrées installées dans les pièces à vivre. Tous les plans ont été conçus avec un souci du détail poussé à l'extrême. Particularité rare, les logements sont vendus intégralement achevés, avec leur cuisine équipée et pour certains leurs poêles à bois. Dans chacune de nos créations, nous donnons la priorité à l'architecture et au design. Nous sélectionnons des projets à fort potentiel architectural et notre défi est de conserver cette identité lors de nos réhabilitations. Le projet d'Issy-les-Moulineaux s'inscrit dans cette démarche» ajoute Benoît d'Halluin, co-fondateur d'ESPRIMM. Signataire de la charte «Un immeuble, une œuvre» qui vise à installer une œuvre d'art d'un artiste vivant dans chacun de ses immeubles, ESPRIMM confirme sa sensibilité à l'accessibilité de l'art pour tous. Ainsi, le hall d'entrée du Macassar est orné d'une œuvre grand format de l'artiste Christian Renonciat, sculpteur français travaillant le bois.



## Législatives : Sept députés Macron élus: Le 94 s'est-il converti au libéralisme?

Les législatives des 11 et 18 juin ont renouvelé entièrement les appartenances politiques des députés du Val-de-Marne. En 2012, le département avait élu 7 députés de gauche et 4 de droite. En 2017, 7 Marcheurs (LREM) – qui se sont comme substitués à ceux de la gauche – 2 LR, 1 PS et 1 France insoumise. C'est-à-dire, pour employer les anciens termes de l'école, 7 députés «centristes», 2 de droite et 2 de gauche. Le Val-de-Marne, département bien ancré à gauche, serait-il passé au centre et se serait-il converti au libéralisme? Dans le bouleversement de dimanche dernier, on entrevoit des axes d'analyse. Et d'abord, se demander comment les maires, en tant que maires, se sont comportés dans la mêlée électorale, une fois passé le premier tour. Eh bien, pas si mal. Si au premier tour, les électeurs ont «dégagé» un grand nombre de maires, au second, ils se sont bien défendus dans leur propre ville. Michel Herbillon (maire LR de Maisons-Alfort) et Luc Carvounas (maire PS d'Alfortville) sont élus ou réélus députés. Mais même battus au niveau de la circonscription, certains maires étaient en tête dimanche dernier, à l'échelle de leur ville. Par exemple, Didier Gonzales, maire (LR) de Villeneuve-le-Roi (62,1%), Vincent Jeanbrun, maire (LR) de L'Hay-les-Roses (52,3%), et Marie-Carole Ciuntu, maire (LR) de Sucy-en-Brie (56,8%). Certes, les Marcheurs ont tout balayé sur leur passage. Il semble cependant que les maires, quand ils sont appréciés de leurs habitants, conservent, dans la tempête, une autorité particulière sur leur ville. Mais, passé une rue, sur la commune voisine, les citoyens ne veulent plus les connaître, et votent pour les Marcheurs.

Des villes socialistes et communistes donnent aux candidats Marcheurs une majorité, parfois forte. N'y aurait-il pas un malentendu politique? Une ville socialiste comme Cachan donne 60,1% à Albane Gaillot, candidate macroniste, arrivée en tête. Créteil donne 55,8% à Jean-François Mbaye, lui aussi candidat macroniste, en tête. Des villes communistes comme Champigny donnent 58,4% à Nadine Ret, candidate macroniste, Bonneuil 59,8%, Villeneuve-Saint-Georges 56,5%. Tous les électeurs, souvent en difficulté, de ces communes ont-ils bien lu le programme d'Emmanuel Macron? Sont-ils des adeptes d'un certain libéralisme à la fois économique et sociétal? Veulent-ils, à tout coup, un code du travail qui autorise un travailleur à être bien seul devant un patron sans le bouclier de la loi? Rien n'est moins sûr. Apparemment, la volonté de «dégager» sans plus de réflexion ni de recul des élus ou des candidats sérieux, parce qu'ils avaient un bilan, un programme ou une expérience de terrain, a conduit les électeurs à faire une grande lessive. Attention au calcaire et aux trous dans le linge. Ils ont voulu une révolution, ils l'ont eue. Mais ont-ils songé que l'on vivait mieux dans la France de 1788 que dans celle de 1793?

A gauche, des querelles d'un autre âge ont profondément désorienté les électeurs, alors que les résultats de la présidentielle supposaient des reclassements sévères et que la seule réponse à y apporter, c'était l'union, c'est-à-dire l'organisation d'une résistance.

Or la gauche, dans la Val-de-Marne et ailleurs, était profondément divisée, ce qui lui a coûté sans doute un ou deux sièges. La querelle PCF/France insoumise n'a servi que les candidats macronistes qui, malins, se sont empressés de ramasser la mise. Il y a là une erreur stratégique à se diviser et à se saupoudrer soi-même, façon puzzle, au lieu de partir de ce qui est solide : le travail effectué par les militants et les élus.

Par exemple, sur la 6<sup>e</sup> circ., Laurence Abeille, député EELV sortante, avait un bon bilan de l'avis même de certains élus de la droite et du centre. Pourquoi toute la gauche n'a-t-elle pas fait corps autour de sa candidature, d'autant plus qu'elle appliquait déjà ce que les candidats Marcheurs se proposent de faire : des comptes rendus de mandat et une forme de démocratie plus directe? Avec toute la gauche autour d'elle, il aurait été possible que Mme Abeille se qualifie pour le second tour, étape essentielle pour forcer la victoire. Sur les 11 circonscriptions du Val-de-Marne, si toute la gauche s'était entendue sur un seul candidat par circonscription, il est probable que ce n'est pas deux députés mais sans doute trois ou quatre auxquels elle pouvait prétendre. La campagne électorale de la gauche, notamment communiste, a-t-elle été à la hauteur des circonstances? Sans doute pas. Quand on voit qu'une ville PCF comme Choisy-le-Roi vote à 50,4%, c'est-à-dire majoritairement pour un candidat macroniste, on se demande si

les électeurs de cette ville populaire n'ont pas perdu leurs repères. Sont-ils bien au courant de la dureté d'une société libérale comme la société britannique? Et en considérant les résultats de la 11<sup>e</sup> circonscription où la Marcheuse Albane Gaillot a été élue avec 53,6% contre le représentant de la France insoumise Djamel Arrouche (46,3%), on peut dire que la défaite de celui-ci n'était pas fatale. A Arcueil, ville EELV et citoyenne, M. Arrouche arrive en tête avec 50,2%. Mais à Cachan, ville socialiste, Mme Gaillot l'emporte avec 60,1%. Elle l'emporte aussi à Villejuif, ville ex-communiste conquise par la droite, avec 51,3%. Ces trois chiffres résument la situation. A Arcueil, l'ancien maire Daniel Breuiller et le nouveau Christian Métairie mettent souvent en garde contre un libéralisme diffus qui imprègne une grande partie de la pensée officielle et structure les projets, y compris institutionnels comme le Grand Paris. Les Arcueillais ont donc été prévenus. Si les réseaux socialistes, à Cachan, avaient eu cette attitude critique légitime, et si les réseaux communistes, encore puissants à Villejuif, s'étaient mobilisés pour M. Arrouche, bien qu'il fût mélenchoniste, il est probable que celui-ci aurait tenu la dragée haute à Mme Gaillot et se serait ouvert, peut-être, la porte de la victoire.

Quant à la droite et au centre, leurs efforts de rénovation, de formation et de sélection de candidats dans la durée n'ont pas été récompensés. Ce qui, objectivement, n'est pas encourageant. Ainsi, sur la 6<sup>e</sup> circ., Gildas Lecocq (UDI-LR) n'a recueilli que 40,7% des voix contre 59,2% à Guillaume Gouffier-Cha (LREM). Or M. Lecocq, quadragénaire, connaît bien le terrain de la circonscription. Il s'est formé de longues années au cabinet du maire centriste de Vincennes, Laurent Lafon, et s'est placé comme le leader de l'opposition dans la ville communiste de Fontenay-sous-Bois (qui a voté à 60,2% pour M. Gouffier-Cha). Il est vrai que du temps et de l'énergie ont été perdus dans une querelle feutrée avec le maire (LR) de Saint-Mandé, Patrick Beaudouin, filloniste, pour savoir qui serait le représentant de la droite et du centre sur cette 6<sup>e</sup> circonscription. Mais la connaissance approfondie du terrain que possède M. Lecocq n'a pas résisté à la volonté de changement des électeurs qui, du passé, ont voulu faire table-rase...

HG

**Orly.** Quatre salariés de Socateb, dont deux sapeurs-pompiers volontaires de Seine-et-Marne, gravissent lundi prochain 26 juin le plus haut sommet d'Europe, le Mont Blanc, au profit de l'association ASSAP Solidarité 77. Ils seront accompagnés par le responsable de cette association, lui-même sapeur-pompier professionnel. L'ASSAP 77 Solidarité sport pour tous au profit de laquelle les dons sont collectés est une association qui réunit des sapeurs-pompiers et des personnes en situation de handicap. Son but : favoriser l'épanouissement de personnes souffrant de handicap en leur permettant de participer à des compétitions sportives. Implantée à Orly, Socateb est une PME d'Ile-de-France spécialiste de l'enveloppe du bâtiment, créée en 1981 par Jean-Pierre, Patrick Valente et leur père Mario. Son chiffre d'affaires entre 2015 et 2016 a progressé de 8,3% (52 M€ en 2016) et le nombre de ses salariés est passé de 95 à 120.

**Pass Navigo.** Pascal Savoldelli proteste contre l'augmentation du Pass Navigo. Le président du groupe FdG/PCF/PG/Citoyens du CD 94 fait remarquer que, après deux hausses, le Pass Navigo mensuel s'établira à 75,2€. Or, selon M. Savoldelli, «rien ne justifie ces hausses». Pour le financement des transports, il existe «d'autres solutions qu'une hausse sèche du tarif.» En particulier, une «augmentation du versement transport, ainsi qu'une baisse de la TVA transport de 10 à 5,5%». «Cela permettrait de stopper les hausses de tarif, de financer la rénovation du réseau, et de permettre enfin le rééquilibrage Est-Ouest entre zones de travail et zones d'habitation dans notre région», ajoute M. Savoldelli dans un communiqué. Ainsi, selon lui, «il est possible de trouver les sources de financement pour le développement des transports et l'amélioration des conditions de déplacement. Elles sont dans la richesse produite par les Franciliens, largement captée aujourd'hui par les grandes entreprises déjà bénéficiaires de cadeaux fiscaux.»

**Livres / "Made in Rungis".** Le maire Raymond Charresson inaugurera demain samedi les six boîtes à lire de la ville. Rendez-vous est donné à tous les amateurs de lecture à 15h30 sur le parvis de l'Espace du sport, rue des halliers. Un parcours dans les rues de Rungis permettra à tous de découvrir le look et les emplacements de ces nouveaux mobiliers urbains 100 % «made in Rungis». Le principe des boîtes à lire est simple : donner une seconde vie aux livres en permettant leur libre circulation. Les valeurs fédératives de ce projet que la Ville de Rungis souhaite porter sont le don, le partage, l'accès à la culture pour tous, le plaisir de

la lecture. Les six boîtes rungissoises sont des créations originales et le fruit d'un travail partenarial entre les agents des services de la ville mais aussi les enfants et jeunes des centres de loisirs et de l'école des sports. Elles sont conçues en bois et, par leur personnalisation unique, viendront s'intégrer aux espaces qui les recevront (parcs, gymnase, parvis publics). Les boîtes seront alimentées pour démarrer grâce aux livres donnés par les Rungissois lors d'une grande collecte ayant eu lieu du 1er au 15 juin. Par la suite, les ouvrages voyageront de boîte en boîte, de lieu en lieu, au gré des lectures des utilisateurs. La ville a élaboré une courte charte d'utilisation des boîtes pour que chacun puisse en profiter dans le respect de tous. Celle-ci est d'ores et déjà disponible sur [rungis.fr](http://rungis.fr).

**Nogent-sur-Marne.** Le maire (LR) Jacques JP Martin se mobilise pour venir en aide aux victimes des dramatiques incendies de la région de Leiria au Portugal et sollicitent les Nogentais pour rejoindre ce mouvement de solidarité. La ville partage des «liens forts» avec le Portugal et sa ville-amie Figueira da Foz. Une urne est installée à l'accueil de l'hôtel de ville pour recevoir les dons des particuliers par chèque à l'ordre de l'«Association de solidarité aux victimes de l'incendie de Leiria». De son côté, la ville fera parvenir un don à cette association..

**Joinville-le-Pont.** La Fête de l'été réinvestit l'Île Fanac et les bords de Marne le dimanche 25 juin, de 10 heures à 19 heures, pour une édition placée sous le signe des arts traditionnels de rue et de la musique. Du quai de Polangis au quai Péri en passant par l'Île Fanac, de nombreuses animations sont destinées à tous. Enfants et parents pourront s'initier au cirque, à la création de marionnettes et d'instruments de musique, à la magie ou encore aux échasses urbaines à travers des ateliers ludiques et accessibles à tous. Des concerts et une fanfare animeront la journée. Châteaux gonflables, manèges, stands maquillage, vélos funs, balades à poneys, et activités nautiques en tous genres seront également de la partie pour une fête qui signera le coup d'envoi de l'été.

**6<sup>e</sup> circ. 94.** Elu député avec 59,2% des suffrages sur la 6<sup>e</sup> circ., Guillaume Gouffier-Cha remercie ses électeurs pour leur «confiance». «Merci à tous les engagés et particu-

lièrement à celles et ceux qui ont consacré leurs dimanches à la tenue des bureaux de vote. C'est maintenant que tout commence», écrit-il sur son compte Facebook, ajoutant : «Nous mettrons tout en œuvre afin que ce renouveau démocratique réponde aux attentes des Français»

**Joinville-le-Pont.** La Fête des sports se déroule demain samedi 24 juin de 14 heures à 18 heures, au stade J-P Garchery. Cette manifestation fédère de nombreux clubs joinvillais. Elle rassemble une vingtaine de disciplines : sports de ballons, sports de combats, sports de raquettes, sports d'eau, sports gymniques. Durant ce temps fort de fin de saison sportive, un fil rouge et des animations originales sur le thème de l'aventure rythmeront cet après-midi.

**Cachan.** Plusieurs concerts en plein air viennent clore la Fête de la musique à Cachan, demain samedi 24 juin à partir de 20 heures au parc Raspail, avec en exclusivité, Yuri Buenaventura, qui viendra enflammer la piste cachanaise. Cinq fois disque d'or, c'est à Cachan que Yuri Buenaventura, accompagné de son big-band de musiciens, fêtera la musique. Salsa, mambo, cha-chacha : le chanteur colombien viendra notamment interpréter ses plus grands tubes, dont des chansons françaises (Brel, Aznavour, Brassens, Ferré, Brel, Nougaro, Moustaki) adaptées à la tradition de la musique latino-américaine. Le groupe Nell, lauréat du Tremplin musical 2017 (Rnb et pop) et Louisy Joseph, ex-chanteuse du groupe L 5 (pop, soul et reggae) assureront la première partie du concert.

**Montreuil.** Ici Montreuil et la résidence pour entrepreneurs culturels Creatis lancent le premier incubateur pour accélérer les entrepreneurs du «Made in France». Il a pour objectif d'accompagner sur un an les startups plaçant les savoir-faire manuel, artistique, design et technologies numériques au cœur de leur développement et ayant une logique de production et de création d'emploi en France. Selon Nicolas Bard, co-fondateur d'ICI Montreuil, «les savoir-faire français sont recherchés dans le monde entier. Leader mondial du luxe et de l'artisanat haut de gamme, nous devons aider des entrepreneurs ambitieux. Au-delà du traditionnel conseil en plan de financement, toute cette nouvelle génération d'entrepreneurs a des besoins spécifiques, comme la création d'une vraie marque, l'intégration d'outils de conception 3D et de fabrication numérique, le prototypage et la fabrication de petites séries»